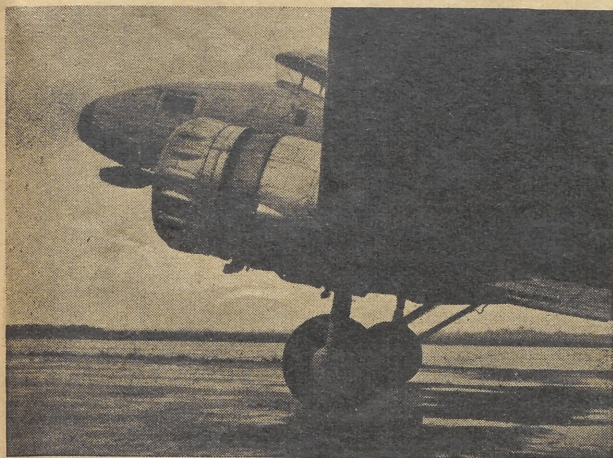


INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



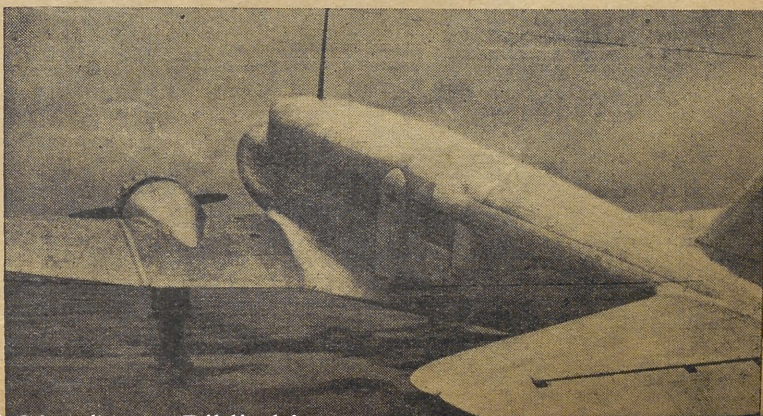
*Le nouvel avion
d'Air-France*



Le bimoteur

" NAKAJIMA "

pour huit passagers



INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428.

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Paroles du Maréchal, par MARCEL GAULTIER	1	A Bach-Mai : Le Général Sumita remet un avion à la Cie Air France	VII
L'Ecole française d'Extrême-Orient : Méthodes modernes et orientation nouvelle, par G. CÉDÈS ..	2	Le Général Aymé, Commandant la Division du Tonkin	VIII
La « route de Birmanie », par PAUL MUNIER	4	Le Général Aymé	9
Les Mouvements de Jeunesse en France, par CHRISTIAN SCHLEMMER	6	La Semaine :	
Muse Cambodgienne : Travail — Famille — Patrie, par PEN-KHUN-NING	8	En Indochine	10
La route de Birmanie	I à III	En France	10
Art annamite	IV-V	Dans le Monde	13
Portraits de Nguyễn-Huyền	VI	La Vie Indochinoise	14
S. M. Norodom Sihanouk	VII	Naissances, Mariages, Décès	15
		Mots croisés n° 29	16
		Solution des mots croisés n° 28	16

DÉPOSITAIRES

SHANGHAI
Librairie Française, 610, avenue Joffre.

ANNAM

HUE
Indochine, agent : Lê-thanh-Tuan, 119, rue Gia-Long.
Chaffanjon, rue Chaigneau et rue Henri-Rivière.
Huong-Giang, 21, rue Paul-Bert.
Nguyễn-xuan-Quê, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT
Poinsard et Veyret.
Librairie Nam-Ky, place du Marché.

QUINHON
My-Liên, 78, quai Gia-Long.

NHATRANG
Librairie Kim-Anh, route coloniale n° 1.

PHAN-THIET
Bazar Truong-Xuan, 47, rue Gia-Long.

QUANG-NGAI
Librairie Vuong-Cong, rue du Marché.

THANH-HOA
Librairie Thai-Lai, 47, Grand'Rue.

TOURANE
Quang-Hung-Long, en face de la Gare.
Etablissements Morin frères.

Librairie Nam-Kinh, quai Courbet.
Librairie Van-Thanh, rue Verdun.

VINH
Indochine, agent : Phan-van-Quan, 15, rue Francis-Garnier.
Thanh-Tao, square Khoa-huu-Chaffanjon, 111, boulevard Destenay.

CAMBODGE

PHNOM-PENH
Librairie A. Portail, 14, avenue Boulloche.

Maison Truong-Xuan, 25-26, rue Piquet.

TAKEO
Librairie Binh-Tan.

COCHINCHINE

SAIGON
Librairie A. Portail, 185, rue Catinat.

BAC-LIEU
Tran-Kim-Long, 4, avenue Chauzy.

BEN-TRE
Librairie Lê-Kim-Duong.
Nam-Cuong.

BIEN-HOA
Nguyễn-van-Tao, rue Bataille.

CAMAU
Librairie Hồng-Hai.

CANTHO
Librairie Nguyễn-van-Nhiên, Kiosque.
Librairie Lac-Quan, 37, quai du Commerce.

CAP SAINT-JACQUES
Huynh-kim-Ho.

LONG-XUYEN
Huu-Thai, 2, place Jeanne-d'Arc.

Librairie Lê-ngoc-Nghia.

My-Phuoc
Công-Thanh Tran-van-Kê.

MY-THO
Bazar Vo-Van, 87, quai Gallieni.

RACHGIA
Duong-ba-Lan.

Nguyễn-ngoc-Thai, rue d'Annam.

Tran-van-Hung.

Van-Hoa, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC
Tran-quang-Anh, 2, rue du Théâtre.

SOC-TRANG
Librairie Long-Thanh, 72, avenue Dai-ngai.

Librairie Ly-cong-Quan, 103, avenue Dai-ngai.

THUDAUMOT
Maison Nam-Bac-Hiêp.

TONKIN

HANOI
Indochine, 15, boulevard Rollandes.

G. Taupin et Cie, 50, rue Paul-Bert.

A. B. C., 50, rue du Coton.

Librairie Centrale, 60, rue Borgnis-Desbordes.

J.-M. Mohamed Ismael Frères, 79, rue Paul-Bert.

Thuy-Ky, 98, rue du Chanvre.

Thang-Long, 120, rue du Coton.

Van-Lam, 33, rue Francis-Garnier.

Van-Ngoan, 110, rue du Pont-en-Bois.

HAIPHONG
Indochine, 44, boulevard Amiral-Courbet.

Chaffanjon, 15, boulevard Amiral-Courbet.

Librairie Haiphonnaise, 33, Amiral-Courbet.

Mai-Linh, 60, avenue Paul-Doumer.

Nam-Tan, 100, boulevard Bonnal.

Tai-Fat, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG
An-Dinh, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH
Van-Việt, 216, rue Tiên-An.

CAO-BANG
Hoang-tich-Thanh, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU
Vinh-Thai, 43, rue Principale.

HAI-DUONG
Librairie Quang-Huy, 125, rue du Maréchal-Foch.

HONGAY
Chaffanjon.

HUNG-YEN
Librairie Chi-Tuong, 29, rue Marchand.

LANG-SON
Etablissement Lê-duc-Hinh, rue des Japonaises.

Tran-dang-Long, 10, rue Chavassieux.

Mariposa, 23, rue Simoni.

MONCAY
Minh-Hung, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH
Indochine, agent : Vinh-Thi, 34, rue de France.

Hoi-Ky, 34, rue Carreau.

Pinzon, rue Carreau.

PHU-THO
Cat-Thanh, 59, rue de la Gare.

QUANG-YEN
Ha-Minh, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES
Chi-Linh, rue Hoa-Lac.

TAMDAO
Chaffanjon.

THAI-BINH
Librairie Minh-Duc, 97, avenue Jules-Piquet.

TONG
Dan-San, rue Son-Loc.

Librairie de France.

VIETRI
Long-Hoa, rue Viêt-Lôi.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Paroles du Maréchal

Personne ne peut méconnaître l'incomparable exaltation que causa l'intervention providentielle du Maréchal. Son simple bon sens, sa loyauté directe, son prestigieux passé, son amour grave de la patrie, font de son nom un cri de ralliement. Sa parole a électrisé le peuple de France. « Il a rompu nos chaînes », aurait dit Péguy, et c'est bien de délivrance qu'il faut parler en effet pour expliquer sa singulière fortune.

Si la France demeure — toute meurtrie qu'elle soit, et incertaine de son destin — nous le devons à la présence du Vieux Soldat. Lui seul, à l'intérieur, avait le pouvoir de se faire entendre, de se faire obéir et, ce qui est plus rare, de se faire aimer. Et aux yeux du pays qui venait de nous écraser, il offrait seul cette grandeur qui inspire et impose le respect.

Tous les Français ont compris les mots qu'il prononçait, parce que ces mots étaient les mots qu'ils attendaient, parce qu'ils frappent leur intelligence, parce qu'ils leur restituent leur fierté.

Ces paroles, ces appels, ces ordres et ces conseils, ces messages, ont été réunis en un livre que tout Français doit posséder.

Ce livre est clair, facile, précis. Il évoque avec gravité des choses graves. Il requiert l'attention et comme une espèce de ferveur. Mais que l'on n'y cherche pas l'exposé scolaire d'un programme. Non, c'est par des affirmations que, de page en page, les idées s'imposent au lecteur. La pensée y gagne en netteté, en prestesse et en vie. C'est une pensée ardente, enthousiaste qui se développe dans une sereine méditation chrétienne.

À la lecture de ce livre jaillit une lumière nouvelle. Tout ce que nous pensions déjà, mais mal, mais obscurément, en sort rajeuni, renouvelé, dans une clarté d'aube.

Ce soldat qui nous parle, ressaisit le sentiment original, il le restitue dans une sorte de vision, où il exprime en images lumineuses ce que chacun de nous doit trouver au fond de soi-même, sous l'écran du factice et du conventionnel. Les formules qu'il emploie ont, sous la simplicité de la forme, une densité et une solidité classiques. Elles répudient la préciosité, elles s'essayent à exprimer la réalité du vivant, à redonner aux sensations la spontanéité d'une enfance.

Le Maréchal examine les hypothèses les plus douloureuses, sobrement, sans commentaires, avec

sérénité. Il nomme parfois sans insister, entre deux virgules, nos remords. Il y a de la noblesse à ne pas redouter la vérité. Or, ce soldat, notre chef, nous dit la vérité. Il ne veut pas nous traiter en incapables et en faibles. Il ne craint pas de nous dire « nous aurons faim ». Ce réalisme positif est à la fois simple, courageux et bienfaisant.

Il nous fait contempler, pour la première fois, face à face, les réalités que nous n'osions pas envisager. Tel est le sentiment que nous éprouvons lorsque nous lisons ce livre. Mais rien ne saurait rendre l'impression de vie intense et directe, l'étrange saisissement que nous ressentons en participant au plus rare des spectacles humains auquel il nous convie : le spectacle d'une création.

Car n'est-ce pas une création à laquelle nous assistons ? La création, dans des limites logiques, d'une société nouvelle où chacun tiendra la place qu'il aura méritée ? Et cette création répudie avant tout l'individualisme, « destructeur de la famille dont il brise ou relâche les liens, destructeur du travail à l'encontre duquel il proclame le droit à la paresse, destructeur de la patrie dont il ébranle la cohésion quand il n'en dissout pas l'unité ».

Pour un Français, a dit le Maréchal, il n'y a pas d'autre cause à défendre ni à servir que celle de la France. Si nous devons espérer, notre espoir est en nous. Il est en nous seul. C'est dans notre attachement à notre sol, dans notre volonté de vivre, dans la fraternité étroite qui nous tient tous solidaires et unis. Il n'y a pas plusieurs manières d'être fidèle à la France. On ne peut servir la France contre l'unité française, contre l'unité de la Mère Patrie et de l'Empire.

Lorsque ces mots ont été prononcés, en ces jours qui demandaient à chacun de nous une foi absolue en notre Patrie, l'horreur de toute division était une abnégation courageuse.

Mais quand un chef s'adresse ainsi à son peuple, ce ne sont pas seulement les hommes enfermés dans des frontières qui renaissent à l'espoir, mais partout au delà des mers, ceux qui croient aux vertus de la nation, à la vigueur de la race, à l'appel de l'Histoire et qui songent au passé et qui souffrent du présent, se redressent et s'enorgueillissent d'être Français.

MARCEL GAULTIER

L'Ecole Française d'Extrême-Orient : Méthodes modernes et orientation nouvelle

par G. CŒDÈS

Indochine a signalé, dans son numéro du 15 mai, l'émouvant hommage qui vient d'être rendu à l'activité de l'Ecole Française d'Extrême-Orient par le *Journal of the Thailand Research Society*. Que le Président de la société savante de Bangkok ait pu, en plein conflit franco-thaïlandais, donner de l'œuvre scientifique de la France en Indochine un tableau aussi élogieux, c'est de sa part un acte de foi qui constitue pour l'Ecole Française le plus précieux et le plus opportun des encouragements.

L'estime dont l'Ecole Française jouit en Extrême-Orient avait eu pour résultat, en 1937, la conclusion d'un accord de collaboration technique avec le Département des Beaux-Arts de Thaïlande, qui accordait à l'Ecole certains privilèges dans la conduite des recherches archéologiques en territoire thaïlandais et a permis à P. Dupont de diriger, en 1939 et 1940, deux fructueuses campagnes de fouilles dans la région de Nakhon Pathom. Cette estime, qui se manifeste encore par le nombre sans cesse croissant des savants et des intellectuels japonais fréquentant son musée et sa bibliothèque, et par le développement de ses échanges avec les institutions scientifiques des pays voisins, est due en grande partie à la façon dont son activité a évolué durant ces dernières années dans le sens de l'adoption de méthodes modernes, et d'une orientation nouvelle des études indochinoises. Pour l'instauration de cet « ordre nouveau », auquel le créateur de l'Ecole, mon vénéré maître Louis Finot, s'était rallié sans réserve, je me plais à reconnaître le concours que ne cessa de m'apporter Paul Mus pendant les cinq années où, en qualité de Secrétaire de l'Ecole, il fut mon collaborateur de tous les instants.

★ ★

Le numéro de *Indochine* du 8 mai a brillamment exposé l'œuvre de collaboration de l'aviation aux recherches archéologiques en Indochine. On connaît les remarquables résultats obtenus en Syrie par la photographie aérienne des vestiges de l'occupation romaine. L'Ecole Française d'Extrême-Orient ne s'était pas laissée devancer dans cette voie, et ses premiers relevés aériens qui datent de 1920 sont antérieurs à ceux du Père Poidebard, mais le succès de ce dernier a naturellement encouragé l'Ecole dans l'emploi élargi de cette méthode, qui est maintenant d'un

usage courant et a permis à V. Goloubew et à J.-Y. Claeys de faire bénéficier l'archéologie indochinoise d'observations d'un grand intérêt.

Pour la conservation des monuments anciens, et surtout des monuments en pierre, une véritable révolution a été opérée en 1931 dans les méthodes employées par le Service archéologique. Auparavant, par suite d'une interprétation un peu trop littérale des directives de l'Institut, la Conservation d'Angkor s'était interdit tout essai de reconstruction. Remettre en place les éléments d'un fronton tombés à pied d'œuvre aurait passé pour un sacrilège, et plutôt que de redresser un linteau ou un pilier penchés, on préférait les soutenir dans leur position oblique au moyen d'un étai ou d'une « chandelle » en béton armé. Le respect de la « ruine » était devenu une espèce de superstition.

A la suite de la mission que je lui confiai à Java en 1930, H. Marchal, alors Conservateur d'Angkor, inaugura des procédés de reconstruction entièrement nouveaux, inspirés de ceux qui étaient pratiqués depuis un certain temps par le Service Archéologique des Indes Néerlandaises. Cette méthode dite d'« anastylose » a été décrite dans *Indochine* (27 février 1941) par Maurice Glaize, qui l'applique en ce moment à Angkor avec un plein succès. Comme je l'ai déjà indiqué dans *Indochine* (3 octobre 1940), « ce procédé n'a pas seulement l'avantage de restituer pour le visiteur l'état original du monument, tout en le consolidant ; il a aussi un grand intérêt scientifique, car il permet d'étudier les anciens procédés de construction et de reconnaître les différents remaniements dont l'édifice a été l'objet ».

Au point de vue muséographique, la présentation des collections archéologiques du Musée Louis Finot à Hanoi peut soutenir avantageusement la comparaison avec les musées les plus modernes d'Europe et d'Amérique. Le principe suivi a été de disposer un petit nombre d'objets dans des vitrines dont l'armature est constituée par un cadre métallique si simple qu'il en devient pratiquement invisible. L'attention du visiteur peut ainsi se concentrer sans peine sur chacune des pièces exposées. D'importantes réserves permettent aux spécialistes d'étudier en détail certaines sections qui ne sont représentées dans les salles ouvertes au public que par une sélection. Enfin les ateliers de réparation et de

moulage organisés par R. Mercier, le service photographique de l'Ecole rénové par J. Manikus, assurent l'entretien et la reproduction des objets par des procédés perfectionnés.

★ ★

Durant ces dernières années, quatre faits principaux ont marqué la nouvelle orientation de l'Ecole Française d'Extrême-Orient : l'essor des études d'ethnologie et de préhistoire, la collaboration des travailleurs indochinois ; le développement des recherches relatives aux pays annamites ; la présentation au grand public des résultats obtenus dans les divers domaines où s'exerce l'activité de l'Ecole.

Pendant les trois premières décades de son existence, les travaux des membres de l'Ecole ont été surtout d'ordre philologique et archéologique. Il s'agissait alors, dans un domaine encore insuffisamment exploré, de fonder une base chronologique solide, de tracer les cadres dans lesquels viendraient ensuite se classer les vestiges du passé, de réunir et d'inventorier les documents écrits. Dans cet effort pour sauver ce qui subsistait du patrimoine culturel de l'Indochine, l'étude de l'homme actuel, et de son ancêtre préhistorique, souvent si proche encore de lui, avait été provisoirement laissée de côté, en partie faute de spécialiste qualifié. La publication des travaux de géographie humaine de Ch. Robequain (*Le Thanh-hoa*, 1929) et de P. Gourou (*Les paysans du delta tonkinois*, 1936), celle des recherches préhistoriques de Madeleine Colani (*Mégalithes du Haut-Laos*, 1935), la création en 1937 d'un service ethnologique confié à Paul Lévy, l'ouverture en 1938 d'un Musée de l'Homme dans une salle du Musée Maurice Long à Hanoi, marquent les étapes d'une orientation nouvelle de l'Ecole Française qui, tout en poursuivant ce que son décret organique appelle « l'exploration archéologique et philologique de la péninsule indochinoise » et « l'étude érudite des régions et des civilisations voisines », entend ne pas négliger pour autant celle de l'homme d'Extrême-Orient en tant qu'être physique et social.

C'est à cette étude que se consacre l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme dont la création en 1937 est née d'un désir spontané de collaboration entre les membres de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et les maîtres de

l'Institut anatomique de l'Ecole Supérieure de Médecine à Hanoi, dirigé par le Docteur Huard.

La collaboration du personnel indochinois de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à ses travaux scientifiques, précédemment ébauchée par quelques articles sporadiques dans le Bulletin de l'Ecole, s'est affirmée avec les récentes études et les conférences de Nguyễn-van-Huyên sur le culte des génies tutélaires, sur l'habitation et le costume annamites, la vie des paysans, les pratiques de sorcellerie dans la haute région, et avec celles de Nguyễn-van-Tô sur l'art annamite, Nguyễn-van-Khoan sur le temple communal, de Tran-van-Giap sur l'histoire du bouddhisme et la vie des lettrés dans l'ancien Annam.

Un des plus heureux résultats de cette collaboration, qui a reçu une consécration officielle par un décret du 29 juillet 1939 ouvrant aux protégés français d'origine indochinoise le cadre du personnel scientifique de l'Ecole, a été de donner aux études annamites une impulsion nouvelle. Concurremment, les monuments annamites, dont l'étude avait été un peu négligée au profit de l'archéologie du Champa et du Cambodge, ont trouvé en L. Bezacier un conservateur qui ne tardera pas à leur consacrer d'importantes monographies.

On a parfois accusé l'Ecole Française d'Extrême-Orient d'être une tour d'ivoire, et ce vieux cliché traîne encore parfois dans la presse. Afin d'écarter définitivement pareil reproche, les membres de l'Ecole ont décidé, en 1932, de descendre sur le parvis et de donner chaque année une série de conférences destinées à renseigner le grand public sur leurs travaux, leurs découvertes et les principaux résultats de leurs recherches. Deux ans plus tard, à la suite de la création à Paris d'une Société des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, dont le premier président fut le Marquis de Chasseloup-Laubat, l'Ecole a entrepris la publication des « Cahiers » trimestriels, destinés aux membres de cette société. Le public qui s'intéresse aux travaux de l'Ecole est ainsi tenu de façon régulière au courant de l'activité scientifique d'une institution, qui, tout en développant ses relations scientifiques avec l'étranger, s'efforce, en Indochine, de rester en contact étroit et permanent avec les milieux intellectuels français et indochinois.

G. CÈDÈS.

La "route de Birmanie" ⁽¹⁾

par Paul MUNIER

Si jamais voie a défrayé la chronique, ce fut bien celle-ci. Et pourtant, il semble qu'on n'en ait pas assez dit à son sujet, qu'un ouvrage géographiquement et politiquement si important vaille la peine qu'on s'en occupe encore, qu'on cherche à le mieux connaître.

Un conflit qui dure depuis près de quatre ans en a fait une chose considérable, où s'affrontent deux volontés également obstinées : celle d'achever et d'entretenir, celle de détruire et de rendre inutilisable. La mer ayant été fermée, et le désert n'étant pas sûr, les Chinois se sont adressés à la montagne : ses ravins, ses fleuves torrentueux et ses sommets devront, coûte que coûte, laisser passer ce que les flots gardés ne laissent plus arriver, ce que les espaces poussiéreux ne permettent d'amener que de façon précaire. Et la « route de Birmanie », véritable prodige, a été construite, ouverte, fermée, attaquée par la nature et par les hommes, réparée constamment... et elle répond toujours à son rôle extrêmement difficile.

L'appellation n'en est pas tout à fait exacte, ni ce qu'on croit généralement savoir de ses limites. En réalité, considérée dans son ensemble, elle est une des plus longues et certainement une des plus extraordinaires routes du monde ; à la fois une des plus récentes et l'une des plus anciennes. En effet, cette route qui escalade une douzaine de chaînes de montagnes, emprunte, sur une partie de son parcours, l'ancien tracé de la « route de la soie ». Marco Polo a parcouru — pas en automobile, bien sûr ! — un tronçon de la « route de Birmanie » !

Actuellement, sauf les arrêts momentanés imposés par les glissements, les éboulements et les bombardements, c'est une route automobilable de 3.379 kilomètres, reliant Chungking à Rangoon par Yunnanfou et Mandalay. Car il faut préciser que si, en Birmanie, une voie ferrée se dirige de Mandalay vers la frontière de Chine, et s'arrête à 193 kilomètres de cette frontière, à Lashio, une route relie Rangoon à ladite frontière, et qu'elle est utilisée par les camions. Les transports y sont entrepris sous le contrôle et la responsabilité d'une organisation chinoise qui a

son siège social à Rangoon même et des agences à Lashio, à Yunnanfou et dans quelques villes intermédiaires : la « Southwest Transportation Company ». Cette route, Kipling en a parlé alors qu'elle n'existait qu'à l'état de projet, et l'a appelée « La route de Mandalay » ; il avait, lui, emprunté la voie d'eau, dans une des chaloupes de l'« Irraouady Flotilla Company », moyen de transport très confortable pour l'époque.

Donc, de Rangoon à Mandalay, 600 kilomètres de route plate et triste. Puis montée jusqu'à May-Myo, station d'altitude, et descente vers Goteik ; à 5 kilomètres de ce point la gorge est traversée par un pont de chemin de fer unique au monde : un viaduc d'acier assis sur un pont naturel, construit il y a quarante ans par une société américaine. Ensuite la route, un moment asphaltée, redevient caillouteuse, et l'on arrive à Lashio, qui n'était il y a peu d'années, qu'une bourgade sans prétention et qui est, depuis 1938, une ville de grande importance, avec buildings, agences de transit et d'affaires, etc... Sa situation de terminus du chemin de fer d'une part, les événements de Chine d'autre part, lui ont conféré cette grandeur inattendue.

De Lashio à Kunming (Yunnanfou), il y a 1.107 kilomètres, plusieurs fleuves dont la Salouen et le Mékong, des seuils de trois mille mètres et plus, et pas un seul distributeur d'essence. La route est neuve, trop neuve, à l'exception de la section de Yunnanfou à Siakwan, achevée en 1935 mais en état fort instable quand même à cause de la nature du sol, de la violence dévastatrice des pluies, etc... La partie la plus récente, dont la plus difficile, la moins « assise », va de Siakwan à la frontière birmane, c'est-à-dire à Wanting. Mais en Birmanie même, de Lashio à Hosi, la route est parfois atroce : éboulements, roches pointues, énormes fondrières ; il y passe quand même des centaines de camions. Après Lashio, on passe un col de quinze cents mètres pour retomber dans la vallée de Kutkai et le voyage, assez court du point de vue kilométrique, est fort long en temps pour atteindre Hosi, proche la frontière. Le point terminus des transports birmans (mais nous avons vu que ce sont des Chinois qui s'en occupent) est à Chefang, où règne un paludisme terrible. Montées, descentes, montées... et difficultés, car du côté de Mangshih notamment, le sol de latérite et de schiste est extrêmement mauvais, d'un entretien pénible, très ébouleux, sujet à de vastes

(1) Voir l'article de M. M.-P. BOUDET « La route de Birmanie », (*Indochine* n° 8) — une partie des renseignements contenus dans cet article a été empruntée à un article de F. OUTRAN et G. FANE paru dans « The National Geographic », en novembre 1940.

glissements ; en outre la main-d'œuvre du lieu n'est pas commode à manier : elle ne comprend pas la nécessité d'entretenir une route qui vient d'être construite ; il faut la faire constamment surveiller par des soldats ; les Yunnanais en général sont plutôt apathiques et ne peuvent croire que les Japonais arriveront jusqu'au Yunnan, même si tout le reste de la Chine vient à s'effondrer. Et puis ils ont l'habitude des caravanes de chevaux ou de mulets, que le passage des autos déconcertent et effrayent. Il faut aux autorités beaucoup de persévérance et de poigne pour obtenir un suffisant entretien de la route. Elles n'en manquent pas, assure-t-on.

A Lungling, un poste de douane se livre à une curieuse opération : au passage de chaque véhicule il prélève une provision ; elle sera remboursée au retour, mais il arrive qu'on ne revienne pas, et les immenses ravins abritent à jamais de leur végétation plus d'un véhicule ayant malencontreusement quitté des pierrailles de la route !

Après Lungling, passage à plus de trois mille mètres et vue sur la majestueuse vallée de la Salouen, puis descente pendant quarante-deux kilomètres pour arriver à ce fleuve, qui est lui-même, en cet endroit, à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. On le passe sur un pont suspendu et l'on remonte... pendant quarante kilomètres. Passage impressionnant et dangereux, qui se continue, naturellement, par une longue descente sur la vallée de la ville de Paoshan ; cette cité, tout à fait vieille Chine, est entourée d'une muraille de six mètres de haut, avec quatre entrées.

Ensuite montées et descentes jusqu'au Mékong, qu'on passe également sur un pont suspendu (en attendant la construction d'un autre pont qui évitera quelques mauvais virages et supprimera quelques kilomètres) et montée extrêmement difficile et raide, avec virages à faire dresser les cheveux sur la tête.

Le reste du parcours vers Yunnanfou serait moins difficile si le sol était bon ; mais la route n'est pas encore assise, les éboulements et glis-

ssements de terrain y sont fréquents surtout à la saison des pluies, et bien que les pentes soient moins abruptes que dans les autres sections, la route peut être considérée là comme dangereuse, surtout vers Siakwan ; entre Siakwan et Tsuyung elle escalade quatre cols qui ne sont pas des plaisanteries.

Dans la partie qui suit, la campagne est moins mouvementée, plus fertile, plus peuplée, la route plus ancienne et meilleure. On n'y fait quand même pas une vitesse impressionnante et il faut du temps pour atteindre Yunnanfou.

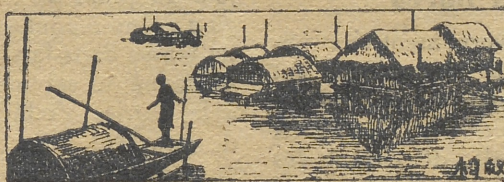
Le remarquable c'est qu'on l'atteint, avec plus ou moins de mal, plus ou moins de retard, en frôlant plus ou moins de dangers ; mais on l'atteint comme, de là, on atteint Chungking, non sans peine, cela va de soi. Malgré les cols invraisemblables, malgré les traversées impressionnantes, malgré les éboulements, malgré la guerre enfin, les camions passent ; ils ne vont pas vite, ils ne transportent que des charges relativement réduites, mais ils passent.

Et les Chinois peuvent à bon droit s'enorgueillir d'avoir surmonté des difficultés formidables pour achever et entretenir tant bien que mal une voie parmi les plus longues et certainement les plus stupéfiantes du monde entier.

Le premier voyage a été fait au début de décembre 1938. Trente camions ont alors transporté cinquante tonnes d'armes et de munitions. La route fut fermée aux approvisionnements militaires, le 18 juillet 1940, par les autorités anglaises et pour trois mois, à des conditions qui ne furent pas remplies. Elle a donc été rouverte à ce trafic, et les transports réguliers des approvisionnements de guerre ont repris vers le 15 février 1939. Ils n'ont pas cessé depuis, sauf durant les interruptions momentanées imposées par les intempéries et les bombardements répétés.

Le tronçon de Siakwan à la frontière birmane, soit 494 kilomètres, a été construit entre janvier et septembre 1938. On y a employé deux cent mille travailleurs.

PAUL MUNIER.



Les Mouvements de Jeunesse en France⁽¹⁾

par Christian SCHLEMMER

Les Camps de Travail

On retrouve le même esprit et le même programme dans les Camps de Travail, autre mouvement d'Etat mais qui diffère d'avec le premier en ce qu'il n'est pas obligatoire. Les Camps de Travail sont destinés aux jeunes chômeurs et constituent une solution immédiate dans un programme de longue haleine destiné à faire face au problème du chômage des jeunes. Aux lois promulguées par l'Etat pour lutter contre le chômage général, une loi spéciale s'est ajoutée, élaborée par les services du Secrétariat général de la Jeunesse, visant à donner une occupation aux jeunes gens et jeunes filles sans emploi, tout en leur assurant l'acquisition d'un métier dont l'apprentissage s'accompagne d'une formation physique et morale.

Les services du Secrétariat général de la Jeunesse ont distingué entre les jeunes gens de 17 à 20 ans et ceux de 14 à 17 ans. Ces derniers ne doivent pas être sortis de leur milieu familial naturel ; aussi n'y a-t-il été prévu pour eux que le développement maximum des institutions d'apprentissage déjà existantes. L'industrie privée a mis pour cela, de son côté, à la disposition du Gouvernement de nombreux moniteurs spécialisés. D'autre part, jeunes gens et jeunes filles pourront être placés en apprentissage dans les villages mêmes, chez les artisans qui les initieront aux divers métiers ruraux. Avec les nombreux Camps de Travail qui ont été ouverts partout où leur utilité se faisait sentir, le Gouvernement envisage de parer, grâce à cet ensemble de mesures, à la crise douloureuse du chômage et de permettre aux jeunes d'attendre les conditions économiques plus favorables dans le travail et la joie sous la direction d'autres jeunes préparés à leur métier de chefs soit par les camps de formation déjà existants, soit par les mouvements de jeunesse non gouvernementaux.

Les mouvements libres

C'est à ceux-ci que le Gouvernement s'est immédiatement adressé et c'est ceux-ci qui ont fourni les cadres, d'emblée nécessaires et tout préparés par leur action antérieure, des deux mouvements ci-dessus, lesquels, démarrant dès l'instant où ils furent conçus, en avaient un be-

soin immédiat. Les camps de formation de l'Etat, par ailleurs, qui doivent fournir une partie des cadres de ces mouvements, ne peuvent être dirigés que par les chefs fournis par ces anciens mouvements libres, déjà exercés à la conduite d'autres jeunes. Et c'est là leur grande tâche : faire de l'élite des jeunes, des chefs pour leurs frères. C'est ce qu'ont compris les membres du Mouvement des Etudiants Catholiques, de l'Union Nationale des Etudiants de France (qui groupe toutes les Associations Générales dont chacune correspond à une Université) et de l'Association Catholique de la Jeunesse Française qui comprend la J. O. C., la J. A. C., la J. E. C., la J. I. C., la J. M. C. lesquelles groupent les jeunes gens désireux de faire de l'apostolat chrétien dans les milieux ouvriers, paysans, étudiants, ceux des classes moyennes et ceux des marins. Ces jeunes, par leur caractère de meneurs prêts à un constant et joyeux sacrifice d'eux-mêmes pour leur Dieu, sont tout naturellement prêts à répondre à l'appel du Gouvernement et à consacrer tous leurs moyens à guider ceux qui ont besoin d'eux.

Mais le plus grand réservoir de chefs, c'est le Scoutisme. A lui, le Maréchal n'a pas demandé seulement des hommes, mais une doctrine. Il n'est pas possible d'ignorer à l'heure actuelle, aussi peu au courant qu'on puisse être de ces questions, que toute la politique suit le Gouvernement de Révolution Nationale à l'égard de la jeunesse revient en somme à « scoutiser » la France. Tout y parle de scoutisme : encadrement des jeunes dans un milieu favorable ; développement du sentiment de l'honneur, du devoir ; apprentissage de la discipline personnelle (maîtrise de soi) ; habitude des responsabilités dans la vie de la Patrouille ; entraînement à la débrouillardise par la vie dans la nature ; perfectionnement de l'habileté manuelle ; recherche d'un idéal élevé par l'enthousiasme et la joie du plein air ; mise en pratique de sa religion ; amitié confiante, abolissant les distinctions de classe dans la vie rude ; mise constante de sa personne au service d'autrui ; sacrifice de sa vie à la Patrie. Voilà pour la formation d'hommes de caractère. Pour faire une race forte, scoutisme aussi : vie en plein air, travail ou jeu, mais jamais d'« exercice militaire » dans le seul but de « faire l'exercice » ; responsabilité d'atteindre un développement physique normal confiée à cha-

(1) Voir *Indochine* n° 37 du 15 Mai.

cun ; habitudes prises pratiquement développant la santé et donnant le goût de l'hygiène. Former chez les jeunes caractère, savoir-faire, santé, esprit de service pour un haut idéal, religieux et moral, voilà les quatre buts du Scoutisme. Il n'est pas étonnant que le Maréchal Pétain, connaissant d'autre part les résultats acquis par plus de 25 ans de Scoutisme en France, poursuivant le même objet ait pour ainsi dire confié au Scoutisme français l'avenir de toute la jeunesse de France.

Le Scoutisme Français

Car il y a maintenant un « Scoutisme Français », unique et centralisé. Comprenant l'appel du Maréchal, les Associations de Scoutisme masculines et féminines, qui comprenaient les Eclaireurs de France (neutres), les Eclaireurs Unionistes (chrétiens, d'inspiration protestante), les Scouts de France (catholiques), les Eclaireurs Israélites, les Guides de France (jeunes filles catholiques) et les Eclaireuses (correspondant pour les jeunes filles aux Eclaireurs de France et aux Eclaireurs Unionistes), se sont unies en un seul Mouvement : le « Scoutisme Français ». Mais chaque mouvement y garde son esprit et son originalité. Il y a lieu de remarquer toutefois que les Eclaireurs de France ont renoncé à leur ancienne formule de neutralité religieuse, qui était une formule exclusive, pour en adopter une compréhensive obligeant leurs membres à approfondir leur foi, quelle que soit celle-ci pourvu qu'elle élève l'âme de celui qui la vit. Un organisme unique où sera représenté chacune des associations fédérées dirigera l'ensemble en s'efforçant de réaliser une union de plus en plus étroite par la suppression progressive de tout ce qui marquerait extérieurement, sans utilité, une différence de pensée. Naturellement, les Mouvements féminins garderont un programme différent de celui des Mouvements masculins, leur dessein étant de former non des « garçons manqués » mais des femmes qui sachent remplir leur rôle au foyer comme dans la cité. En Indochine, c'est depuis 1937 qu'une Fédération semblable groupe tous les Mouvements de Scoutisme masculins, français et indochinois.

Pourquoi, demandera-t-on, le Gouvernement n'a-t-il pas alors rendu tout simplement le Scoutisme obligatoire pour tous les jeunes ? Parce que le Scoutisme n'a pas été conçu pour être un mouvement de masses. Au contraire, toute sa valeur éducative vient de ce qu'il est un jeu volontairement choisi par les garçons. Il est destiné à former des élites, par un processus lent et qui exige de chacun un grand effort ; et c'est à ce titre qu'il continue en France sa carrière pour donner à la masse les chefs qui l'encadreront. L'existence de mouvements moins exigeants permettra du reste au Scoutisme, ici comme en

France, d'être vraiment lui-même en ne gardant que ceux qui ont le « feu sacré » sans devoir céder à la crainte d'abandonner à eux-mêmes les moins doués ou les tièdes.

Les Compagnons de France

C'est un succédané du Scoutisme, adapté à leur niveau, que le Mouvement des Compagnons de France offre à tous les jeunes hommes de 16 à 20 ans n'appartenant à aucune association de jeunes et dont l'enthousiasme pour l'œuvre du Maréchal cherche un moyen de collaboration immédiate. C'est pour eux qu'il a été fondé en août 1940 pour regrouper tous les jeunes désespérés par la défaite en leur proposant un idéal de travail et d'entraide dans l'honneur.

Comme les Scouts, les Compagnons ont un uniforme, un salut à eux, une devise : « Unis pour servir » et un cri de ralliement : « Compagnons... France ! », un code d'honneur inspiré de la loi scout, et, comme les Scouts, font une promesse au moment d'entrer dans le Mouvement : « Je mets ma personne au service de la France et promets d'obéir à mes Chefs et de perfectionner l'œuvre des Compagnons ». La Patrouille scout devient ici l'Equipe de 10 Compagnons ; 5 équipes forment une compagnie, 3 compagnies une Triade. Chaque province se divise en un nombre variable de Pays, ceux-ci en un nombre variable le Commanderies groupant 1, 2 ou 3 triades. La Maîtrise nationale est à Lyon et comprend, sous les ordres du Maître Compagnon, le Second Maître, le Grand Conquérant (chargé de la propagande), le Chef de la Formation des Chefs, le Gouverneur des provinces.

Comme les Scouts jouent le jeu de l'exploration, de la découverte, de la conquête, les Compagnons, on le voit, jouent le jeu du travail joyeux. Le Stagiaire doit, avant d'être reçu dans le Mouvement, gagner de ses mains son uniforme. Chaque compagnie entretient ses membres par ses ressources et chaque Compagnon touche 1 franc par jour. Les cadres sont liés pour trois mois et touchent un salaire adapté à leurs charges de famille.

La vie des Compagnons se passe au camp l'été, au cantonnement l'hiver ; mais plusieurs soirées par semaine et plusieurs week-ends par mois sont consacrés pour chacun à sa présence à son foyer familial.

Trente heures par semaine sont consacrées au travail, le reste à l'éducation morale et patriotique par une adaptation de la méthode scout ainsi qu'à l'éducation physique. Les Compagnies sont dites autonomes lorsqu'elles groupent des réfugiés et des chômeurs, normales lorsqu'elles se recrutent dans un quartier de ville ou un village, itinérantes ou du Tour de France lorsqu'elles se déplacent le long des routes pour aller apporter dans les communes leur travail spécialisé

(plomberie, maréchalerie, bourellerie,...) à tous ceux qui pourraient en avoir besoin. Ils forment aussi des troupes de comédiens ambulants et de danseurs qui consacrent leurs loisirs après le travail commun à l'étude du folklore, cherchant à redonner au peuple de France les moyens autochtones qu'il avait d'exprimer sa joie.

★★

Nous avons donc passé en revue et classé du mieux que nous avons pu tous ces mouvements

de jeunesse qui semblaient si confus. Ce qui les unit tous c'est une volonté commune : celle d'avoir une France propre et disciplinée, une France travailleuse et saine, une France endurcie à l'effort physique et aimant la vie rude, une France forte de toutes ses anciennes traditions, et qui se retrouve telle qu'aux jours où elle engendrait les premiers chevaliers, ceux du service du Roi comme ceux qui, errants, allaient en « quête » du bien à faire et le faisaient.

CHRISTIAN SCHLEMMER.

Muse cambodgienne

Travail - Famille - Patrie

*Dans l'attente des jours que le destin mûrit,
Ouvrons, silencieux, nos cœurs à l'espérance !
Suivons le Maréchal, conducteur de la France,
Sur les rudes sommets où la vertu fleurit.*

*Dans l'Histoire jamais la France ne périt.
Tous ses Fils d'Outre-Mer partagent sa souffrance.
Et l'Empire est déjà comme une ruche immense
Qui bourdonne, et de tous les maux présents se rit !*

*Plus jamais comme avant que rien ne nous divise !
Et serrons-nous autour de la mâle devise,
Du Chef qui, dans la Paix, veut le Redressement.*

*Travail ! Famille ! et puis, par-dessus tout, Patrie !
De retremper notre âme angoissante et meurtrie
Dans ce noble idéal, faisons donc le serment !*

PEN-KHUN-NING

Lauréat des Jeux Floraux
du Languedoc.

Concours de 1932.



LA ROUTE

DE BIRMANIE

(d'après The National Geographic Magazine).



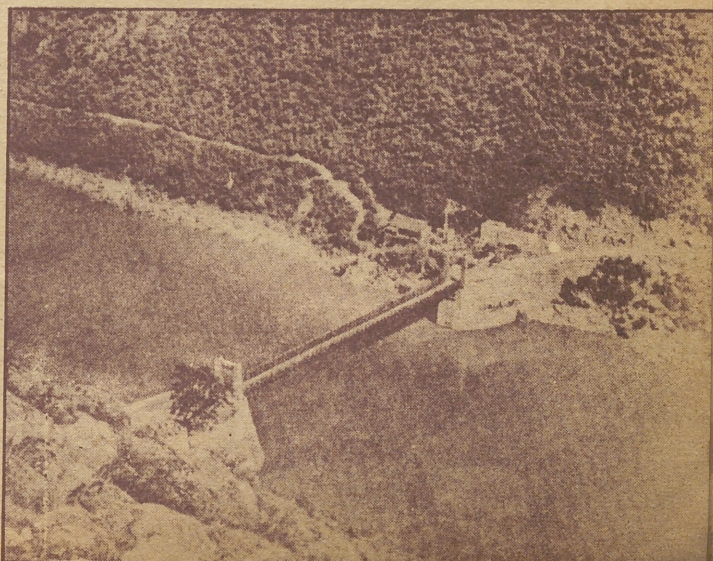
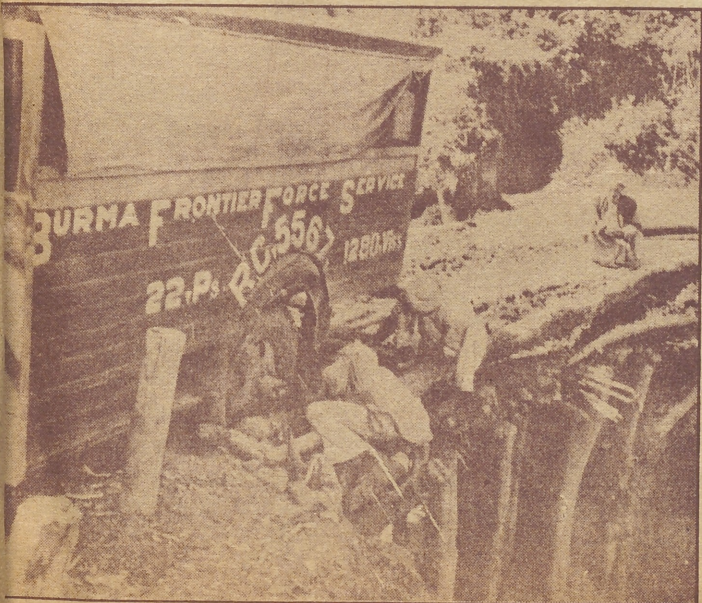
← Sur la route de Mandalay. Tête de Bouddha couché de Pégou.



Route de Birmanie — Logement d'équipes.



Gorges de Gokteik : pont métallique construit il y a quarante ans par les Américains.





Après un glissement de terrain, on dégage la route.



La route domine de plus de 1000 mètres la vallée de la Salouen.



Au pied des montagnes de Tali : cité funéraire.



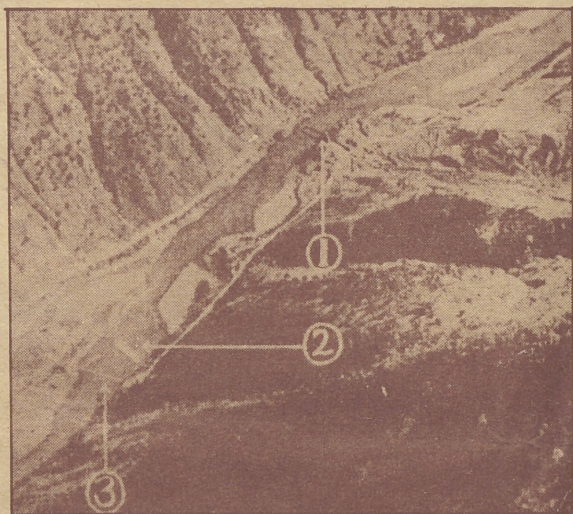
La vallée de la Salouen.



Les ennuis d'une route non empierrée.



Dans la vallée de Chenanso.



↑
Voie ferrée en construction vers la Birmanie.

En haut à gauche : un aspect de la route de Birmanie.

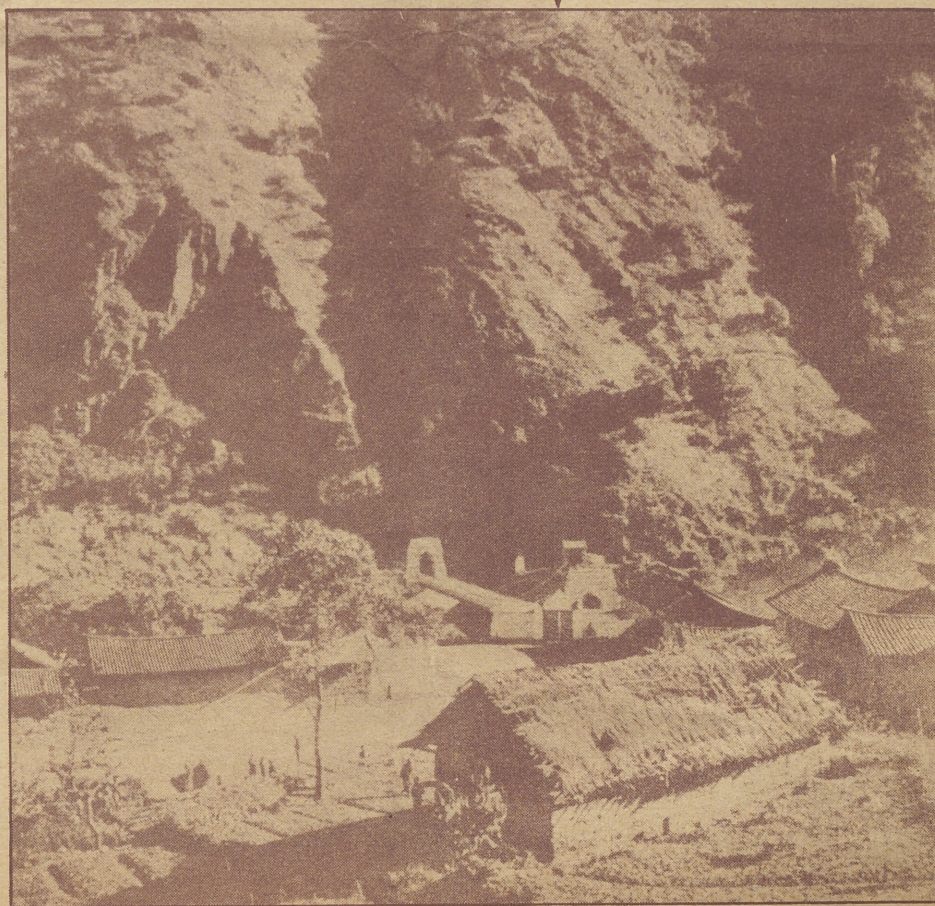
← Les dégâts d'un bombardement japonais :

(1) Vieux pont partiellement détruit.

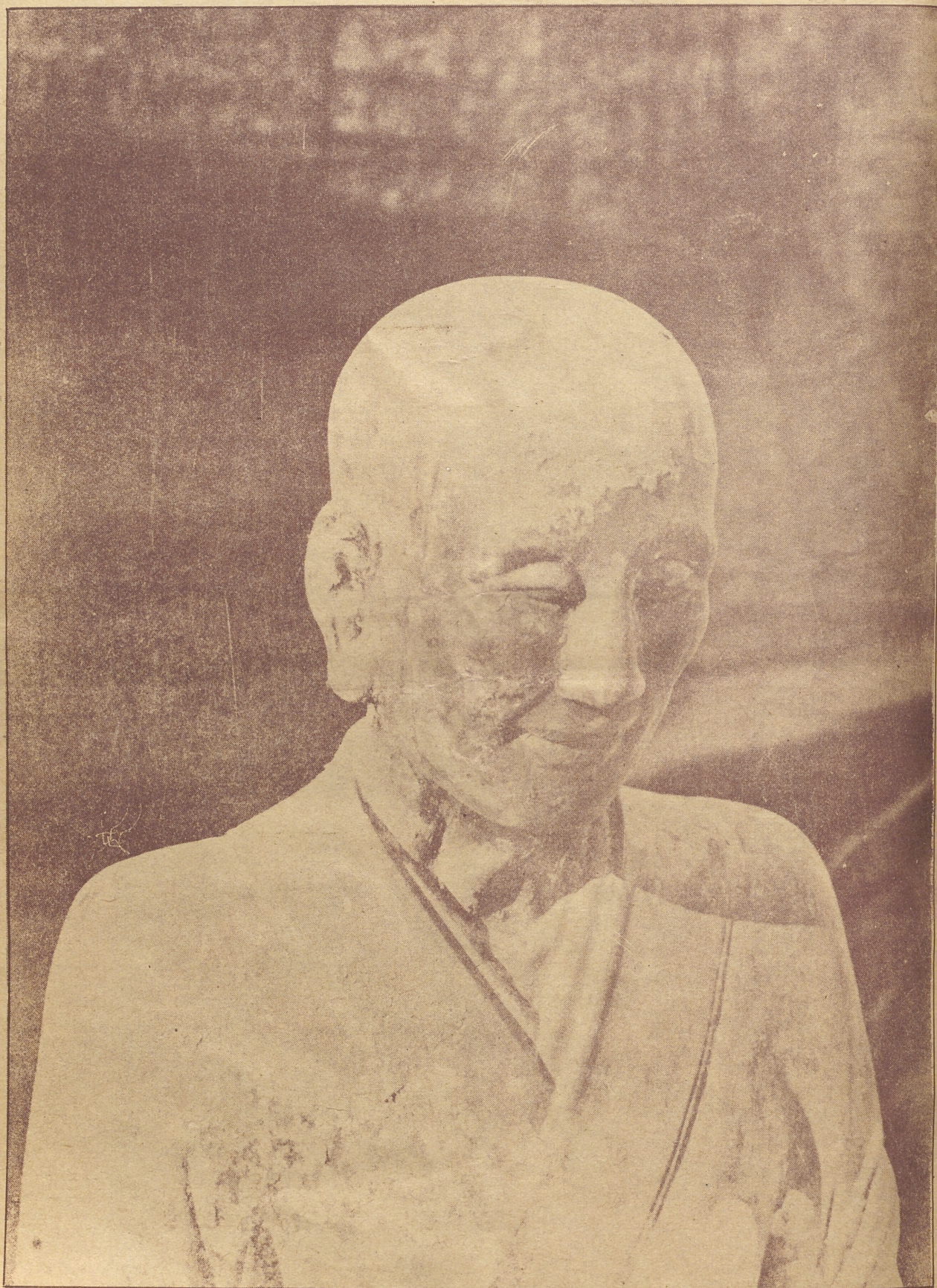
(2) Tablier du nouveau pont, tombé dans le fleuve et emporté vers l'aval par le courant.

(3) Cordes de suspension du nouveau, restées en place.

Pont suspendu dans les gorges du Haut-Mékong.



ART ANNAMITE



Statue de bonze en bois laqué à Trach-Lâm (Thanh-Hoa)

Cliché de l'Ecole Française d'Extrême-Orient

ART ANNAMITE



Tombeau de Lim (Bac-Ninh)

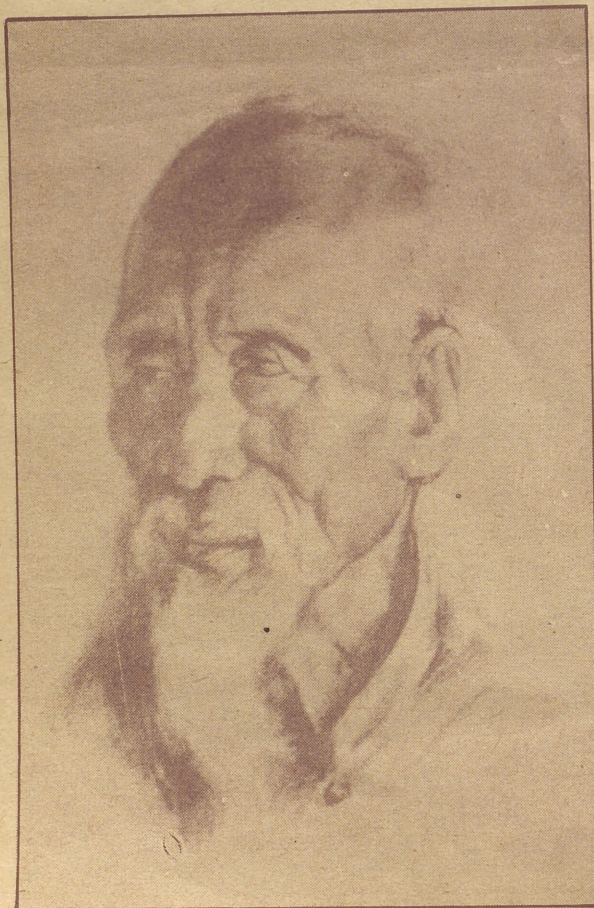
Cliché de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

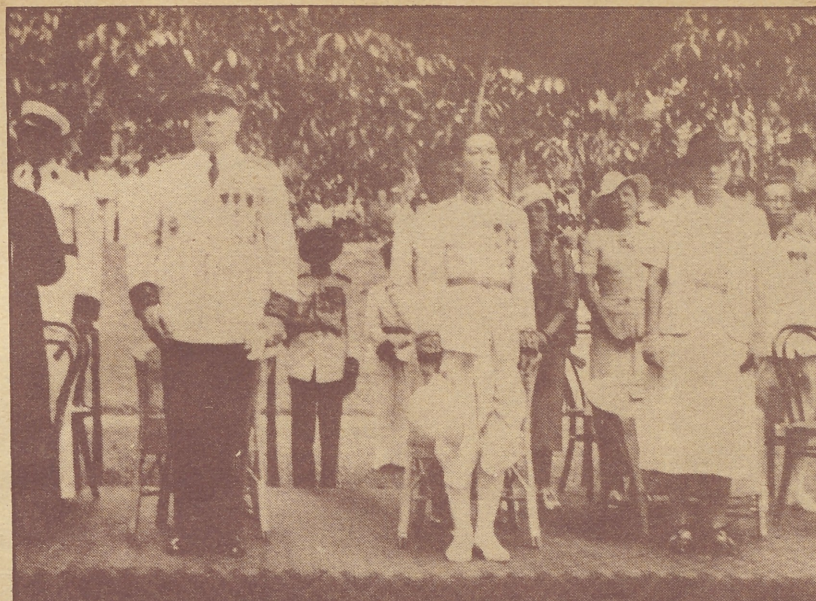


(Pastel)

PORTRAITS DE NGUYÊN-HUYÊN

"INDOCHINE" est heureuse de pouvoir reproduire ici trois portraits de l'excellent peintre tonkinois NGUYÊN-HUYÊN.



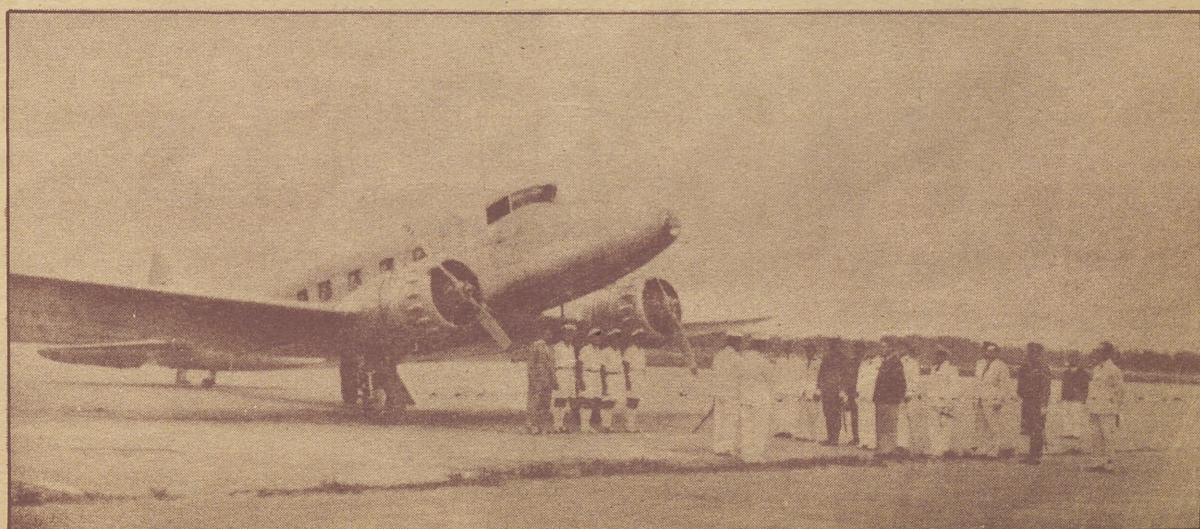
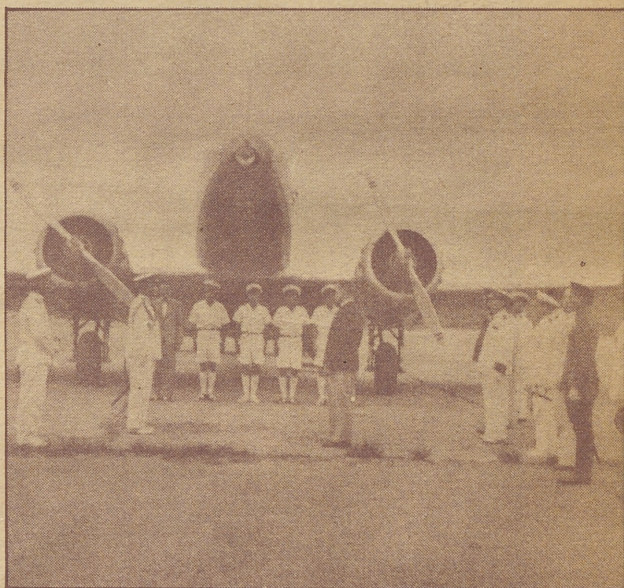
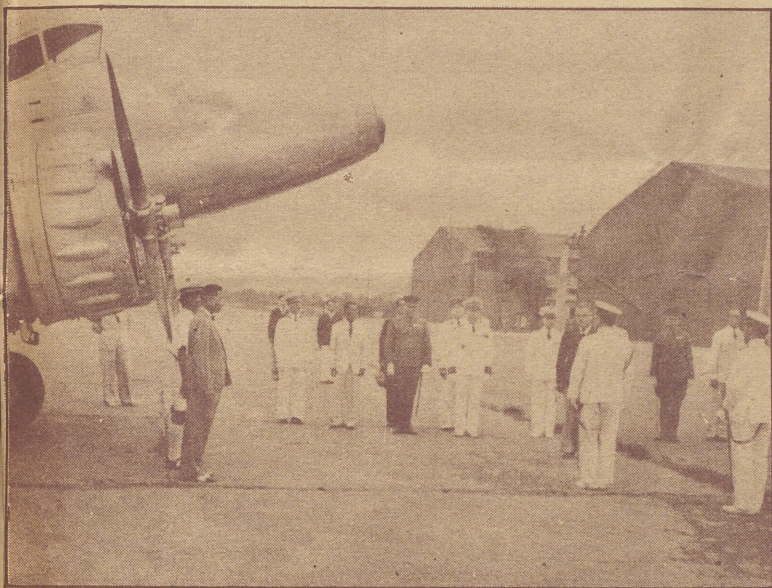


S. M Norodom Sihanouk

Roi du Cambodge,
entre le Résident Supérieur et Madame
THIBAudeau, assiste à Phnom-Pen
aux fêtes de Jeanne d'Arc.

A Bach-Mai

Le Général SUMITA remet un avion
à la Cie Air France, en remplacement
du *Dewoitine* perdu à Wai-Chao, le 7
juillet 1940 — L'appareil *Nakajima*, bi-
moteur, comporte 8 places de passagers ;
sa vitesse de croisière est de 240 Km.
à l'heure.





Le Général

AYMÉ

Commandant

la Division

du Tonkin



Le Général AYMÉ

Le Général de Brigade Aymé, qui a succédé au Général de Division Cazin comme Commandant de la Division du Tonkin, est né en France-Comté, le 27 décembre 1889.

Entré à Saint-Cyr en 1909, il est nommé Sous-Lieutenant au 7^e Régiment d'Infanterie Coloniale et fait sa première campagne en Côte d'Ivoire (1912-1914). Pendant la Grande Guerre, il sert au Régiment Colonial du Maroc où il est deux fois grièvement blessé. Promu Capitaine en décembre 1915, il part en avril 1917 pour le Tchad où il ne sert que quelques mois ; à la fin de la même année, les suites d'une blessure reçue en France nécessitent son rapatriement. Au début de juin 1918, il reprend sa place au front, où il sert dans un Etat-Major d'Infanterie Divisionnaire, puis à l'Etat-Major du 1^{er} Corps Colonial. Après avoir servi successivement aux 4^e et 21^e Régiments d'Infanterie Coloniale, il suit les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre de novembre 1921 à novembre 1923.

Désigné pour la Syrie, il sert à l'Etat-Major de la Division du Levant de décembre 1923 à juin 1925.

En service à l'Etat-Major du Corps d'Armée Colonial de novembre 1925 jusqu'à la fin de 1927, il est nommé Chef de Bataillon en mars 1926, puis désigné pour l'Indochine où il arrive en janvier 1928.

Après quelques mois de service à l'Etat-Major du Général Commandant Supérieur, il prend, le 1^{er} novembre 1928, le commandement du IV^e Bataillon du 1^{er} Tonkinois et du V^e Territoire Militaire (Haut-Laos).

Rapatrié pour fin de séjour en novembre 1930,

il est affecté à Paris où il prend les fonctions de Chef d'Etat-Major de la 3^e Division Coloniale.

Nommé Lieutenant-Colonel en juin 1931, il est admis à suivre les cours du Centre des Hautes Etudes Militaires (1933-1934).

Désigné à nouveau pour l'Indochine et nommé Colonel en décembre 1934, il sert à Hanoi comme Chef d'Etat-Major du Général Commandant Supérieur jusqu'en avril 1936 puis comme Commandant du 1^{er} Tonkinois jusqu'en juillet 1937.

Rapatrié pour fin de séjour, il commande le 1^{er} Colonial à Paris de novembre 1937 à septembre 1938. De septembre 1938 à novembre 1939 il sert au Secrétariat Général du Conseil Supérieur de la Défense Nationale.

En décembre 1939, il prend aux Armées le commandement de l'Infanterie de la 3^e Division Coloniale sur le Front de Montmédy ; nommé Général de Brigade en mars 1940, il exerce ce Commandement jusqu'à la fin de mai.

Il est nommé le 1^{er} juin au Commandement de la 10^e Division d'Infanterie en ligne sur l'Aisne.

Après l'Armistice, il reçoit mission de regrouper les Troupes Sénégalaises dans les Camps du Sud-Ouest (région de Rivesaltes).

Fin juillet 1940, il est nommé Commandant Supérieur des Troupes de la Côte Française des Somalis et rejoint Djibouti par avion. Il exerce ce Commandement jusqu'au 23 novembre et dans les derniers jours de novembre rentre en France par voie aérienne. Il reçoit alors son affectation au Commandement de la Division du Tonkin, qu'il exerce depuis le 10 mars 1941.



LA SEMAINE...

... EN INDOCHINE

Le Gouverneur Général à Moncay

L'Amiral Decoux s'est rendu le 14 mai par mer en tournée d'inspection dans le 1^{er} Territoire Militaire. Le Groupe de canonnières du Tonkin composé de la *Vigilante*, à bord de laquelle l'Amiral avait hissé sa marque, du *Mytho* et du *Tourane* et commandé par le Capitaine de Corvette Leparmentier, quitta Vatchai à 9 heures et arriva à Moncay à 17 h. 30. C'était la première fois que le groupe des canonnières remontait jusqu'au chef-lieu du territoire.

Le Gouverneur Général fut accueilli à son arrivée par le Commandant Simon, commandant du 1^{er} Territoire Militaire. Les honneurs militaires ont été rendus par des détachements du 19^e R. M. I. C. et de la Garde Indigène. Après avoir présenté au Chef de la Colonie les officiers, les fonctionnaires et les notabilités du centre, le Commandant Simon lui a exposé les grandes lignes de la situation politique et administrative du Territoire.

Le 15 mai, le Gouverneur Général a passé en revue les troupes de la garnison de Moncay, et la brigade de la Garde Indigène, qui ont ensuite défilé devant lui dans un ordre qui a valu au chef de bataillon Simon, commandant du Territoire, de vives félicitations du Chef de la Colonie.

L'Amiral Decoux a ensuite visité le casernement de la Garde Indigène, l'hôpital et le pont international qui relie Moncay à la ville chinoise de Tong-hing.

Il s'est arrêté longuement, d'abord dans un magasin de poteries où il a examiné la série des modèles fabriqués à Moncay, puis dans une des dix-sept fabriques que compte la ville.

C'est en 1900 que cette industrie a été installée dans le territoire de Moncay, où elle est aujourd'hui prospère puisqu'elle emploie 300 à 400 ouvriers et produit, chaque année, plusieurs dizaines de millions de pièces, vendues non seulement dans tout le delta tonkinois, mais jusqu'en Cochinchine et au Cambodge. Ces objets sont des sortes les plus variées, depuis le bol à riz jusqu'à la luxueuse potiche, mais la fabrication des objets courants de consommation indigène constitue indéniablement la principale activité des poteries. Celles-ci intéressent de plus en plus l'ensemble de l'économie tonkinoise, car le blocus des côtes de la Chine du sud par le Japon a amené les industriels de Moncay à rechercher leur matière première au Tonkin même, dans la province de Haiduong, notamment et le bois de chauffage dont les fours consomment chaque année quelque 3.500 tonnes à Bacgiang et à Thainguyên.

Après s'être fait longtemps une concurrence acharnée et ruineuse, les poteries de Moncay ont essayé d'adopter il y a quelques années une politique d'entente et de contingentement en se constituant en syndicat. Le système n'ayant pas donné tous les résultats attendus, les chefs des entreprises sont revenus en 1939 et 1940 à la libre concurrence pour enfin, tout récemment, former une société commerciale unique qui doit leur permettre de réduire dans une forte proportion leurs frais généraux. Pour leur personnel, ils ont établi un modèle-type de contrat de travail commun à toutes les poteries et qui satisfait également les ouvriers et les patrons.

Le Gouverneur Général a visité ensuite un des 50 ou 60 ateliers de tissage que compte le Territoire et où, sur un total de 2.000 métiers, servis par 3.500 ouvriers et ouvrières, se fabrique la toile dite de Moncay.

Après avoir été reçu à la Congrégation chinoise où une allocution de bienvenue a été prononcée par le

Président, M. Wai-Ky, l'Amiral Decoux a quitté Moncay, en passant par la superbe plage de Traco, longue de 12 kilomètres.

A Mui-Ngoc, il a pris congé du Commandant Simon et du Tuan-Phu Duong-quy-Biên, puis s'est embarqué à bord de la canonnière *Vigilante* que suivaient le *Mytho* et le *Tourane*.

Arrivé à Vatchai, à la fin de l'après-midi, il y a rencontré M. Merlo, Résident de France à Quang-yên, et M. Larrivière, Délégué de Campha, avec qui il s'est entretenu de questions intéressant la province. Il en est reparti dans la soirée pour Hanoi.

Un message des scouts de Cochinchine

M. Tran-van-Kha, Président de l'Association Cochinoise de Scoutisme, a fait parvenir au Gouverneur Général le télégramme suivant :

Au lendemain du rassemblement de la Jeunesse à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, tous les scouts de Cochinchine, unis autour du Chef d'Administration locale Rivoal, prient l'Amiral Decoux, Gouverneur Général, d'agréer l'hommage de leur gratitude pour leur avoir donné l'occasion de renouveler leur serment solennel de fidélité à la Mère Patrie et à leur chef suprême le Maréchal Pétain, et de manifester hautement leur fierté d'être Français.

S. M. Norodom Sihanouk, Grand Officier de la Légion d'Honneur

Le Maréchal de France, Chef de l'Etat français, a élevé S. M. Norodom Sihanouk, Roi du Cambodge, à la dignité de Grand Officier de l'Ordre National de la Légion d'honneur.

En faisant part de cette nouvelle au Gouverneur Général, le Secrétaire d'Etat aux Colonies a ajouté :

Il a été particulièrement agréable au Maréchal, Chef de l'Etat, de décerner cette haute distinction au nouveau Souverain. Il vous prie de transmettre à S. M. Norodom Sihanouk, avec ses chaleureuses félicitations, ses souhaits de bonheur pour Elle et le Royaume du Cambodge. Je vous demande de Lui adresser à cette occasion mes félicitations personnelles et mes vœux bien amicaux.

... EN FRANCE

Allocution du Maréchal Pétain

Le 15 mai, à 20 heures, le Maréchal Pétain a prononcé à la radio l'allocution suivante :

Français, apprenez que l'Amiral Darlan s'est entretenu récemment en Allemagne avec le Chancelier. J'avais approuvé le principe de cette rencontre.

Le nouvel entretien permet d'éclairer la route de l'avenir et de continuer les conversations engagées avec le Gouvernement allemand.

Il ne s'agit plus aujourd'hui pour une opinion, souvent inquiète, parce que mal informée, de supputer nos chances, de mesurer nos risques, de juger nos actes. Il s'agit pour vous, Français, de me suivre sans arrière-pensée sur les chemins de l'honneur et de l'intérêt national.

Si dans une étroite discipline de notre esprit public, nous savons mener à bien les négociations en cours, la France pourra surmonter sa défaite et conserver dans le monde son rang de puissance européenne et coloniale.

Voilà, chers amis, tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui.

Les relations franco-allemandes

L'Amiral Darlan, Vice-Président du Conseil, a consacré toute son activité, ces dernières semaines, aux négociations franco-allemandes. Le 11 mai, en Allemagne, l'Amiral Darlan rencontra le Chancelier Hitler, rénovant le fil des relations franco-allemandes, rejetant au second plan les questions de personnes, marquant une reprise de relations plus confiantes. Il faut toutefois se garder d'interprétations prématurées.

Le Conseil des Ministres

Le 14 mai, sous la présidence du Maréchal Pétain, s'est tenu un Conseil des Ministres extraordinaire d'une importance capitale en raison du caractère politique des questions à l'ordre du jour.

Il s'agissait en effet de discuter la suite à donner au premier échange de vues franco-allemand.

L'Amiral Darlan avait rendu compte dès la veille au Chef de l'Etat de son entrevue avec le Chancelier Hitler à Berchtesgaden. C'est conformément aux directives personnelles du Maréchal que le Vice-Président du Conseil avait pu engager et poursuivre jusqu'à la fin la première phase des entretiens pour lesquels il avait fait deux séjours successifs dans la zone occupée et même en Allemagne.

La première phase terminée, aucune décision n'avait été prise par lui, parce qu'il devait auparavant saisir le Gouvernement des échanges de vues auxquels il venait de procéder. C'est là le sens du Conseil des Ministres de ce matin. Il se confirme que l'entrevue de Berchtesgaden a eu un caractère très général. On ne s'attend donc pas à des précisions proprement dites sur les résultats. C'est l'entrevue de Montoire que rappelle celle de Berchtesgaden, c'est-à-dire la rencontre du Maréchal Pétain et du Chancelier Hitler au cours de laquelle fut décidé simplement un principe : celui de la collaboration.

A l'heure actuelle, après la campagne des Balkans, qui a éliminé du continent européen la présence des forces britanniques — Gibraltar excepté —, tout indique que les Allemands songent de plus en plus à l'organisation du continent. Le problème est de savoir quelle place sera réservée à la France dans cette organisation nouvelle. Les observateurs politiques estiment que ce fut probablement là le fond des derniers entretiens de l'Amiral Darlan. C'est par conséquent celui de la discussion du Conseil des Ministres.

Selon les milieux informés le Gouvernement, au cours du Conseil des Ministres a accepté les conclusions rapportées par l'Amiral Darlan à l'issue de ses entretiens avec les autorités allemandes.

Dans les mêmes milieux, on prévoit un prochain départ de l'Amiral, qui s'entretiendrait, selon certains, avec M. von Ribbentrop. Les observateurs politiques soulignent que les Ministres ont approuvé unanimement le compte rendu fait ce matin par l'Amiral Darlan, ce qui semble infirmer les bruits répandus depuis longtemps concernant un remaniement ministériel consécutif aux négociations franco-allemandes.

Dans la presse parisienne

Le *Matin*, dans son éditorial, rappelle que c'est à la date de la victoire de Jeanne d'Arc que la France vient de définir sa politique actuelle et ajoute : *Les résultats de cette entrevue se feront sentir très prochainement avec la progression des négociations. Ces négociations visent à l'établissement d'un nouvel ordre européen auquel la France est décidée à s'intégrer en pleine liberté et souveraineté. Elles ouvrent des perspectives immenses pour l'avenir.*

Charles Dieudonné, dans *La France au Travail*, écrit que le principe d'une collaboration fondée sur la sagesse, la raison, le sens des réalités, est acquis. Les problèmes étrangers trouvent ainsi une solution heureuse.

On lit dans le *Petit Parisien* : *Le Gouvernement du Maréchal est dans la bonne direction.*

Jean Luchaire, dans *Les Nouveaux Temps*, examinant la reprise des négociations, affirme que les bienfaits d'une pareille entente ne tarderont certainement pas à se faire sentir. Le Chef de l'Etat ne se laissera pas impressionner ni tromper. Il s'est engagé lui-même avec un courage et une clairvoyance dont la France entière lui sera reconnaissante.

Accord franco-allemand sur les assurances

Un accord vient d'être conclu entre les compagnies françaises et allemandes d'assurance. En vertu de cet accord, les risques industriels, notamment les risques d'incendies dépassant les possibilités du marché national, seront répartis entre les parties contractantes. Les assureurs et les réassureurs anglais se trouvent ainsi éliminés du marché. Les sociétés allemandes ont accepté les tarifs français. A la suite de l'accord, M. Louis Guenand, Président du Comité français d'organisation professionnelle de la branche Assurance, est parti pour Munich pour mettre au point les modalités d'application.

LES RÉPERCUSSIONS DU MESSAGE DU MARÉCHAL PÉTAİN

Dans la presse française

Paris-Soir écrit : *L'allocation du Maréchal est courte volontairement. Elle est claire. Elle est réconfortante. Réconfortante parce que le Chef de l'Etat, après avoir évoqué les négociations franco-allemandes en cours, a demandé aux Français « de le suivre sans arrière-pensée, sur le chemin de l'honneur et de l'intérêt national ». Honneur, Intérêt National ! Deux formules dont le Maréchal n'a pas abusé. D'où notre confiance. Elle est réconfortante aussi parce qu'elle nous donne l'espoir que la France, surmontant sa défaite, pourra conserver son rang de puissance européenne et coloniale.*

Puis, mettant l'accent sur l'accord complet du Gouvernement français, en ce qui concerne la politique à l'égard de l'Allemagne, poursuit :

L'unanimité du Conseil des Ministres est pleine de sens. On n'ignorait pas que le Maréchal était en plein accord avec son second, mais il est précieux d'enregistrer l'accord du Gouvernement.

Le *Journal des Débats*, qui paraît en zone non occupée, écrit : *Nous voici au chapitre capital de l'après-guerre qu'ouvre le message du Maréchal aux Français. Le journal rappelle les paroles du Maréchal Pétain : « En présence du vainqueur qui aura su dominer sa victoire, nous saurons dominer notre défaite ». Il ajoute : Ces paroles demeurent d'une actualité précise. Nous avons été vaincus et il ne nous est pas possible d'éliminer les conséquences de la défaite. Dès le 11 juillet, alors que l'Assemblée nationale venait de lui donner le pouvoir, les premiers mots du Maréchal furent : « Pour accomplir la tâche immense qui nous incombe, j'ai besoin de votre confiance ». L'honneur, l'intérêt national ! Comment ces deux mots ne pourraient-ils pas constituer les points de ralliement de tous les Français ?*

★★

Le *Petit Parisien* note que ce message vient après les accords franco-allemands du 7 mai, l'entretien du Chancelier Hitler avec l'Amiral Darlan, le long rapport de cette entrevue au Maréchal Pétain, le Conseil des Ministres, qui a consacré l'unanimité des membres du Gouvernement. Ce message dicte à chacun sa ligne de conduite et son devoir. Avec une compréhension, qui n'a cessé de s'accroître, l'opinion suit l'évolution de la politique.

★★

Les *Nouveaux Temps* estiment important que l'approbation du Gouvernement soit désormais publique, car la

France entre désormais dans une étroite collaboration avec le Reich. L'unanimité des Français doit se faire d'urgence autour du Maréchal.

Le Conseiller national Jacques Doriot, dans le *Cri du Peuple*, écrit : On se demande quelle politique pourrait faire la France si elle ne faisait celle de Montoire.

**

Dans un éditorial intitulé « *Heure de confiance et d'espoir* », M. Maurice Vallet dans l'*Avenir* : Le Maréchal annonce au pays qu'une heure grave pour son destin est arrivée et que les négociations franco-allemandes sont parvenues au stade décisif pour notre avenir. Après avoir mis en garde l'opinion contre les anticipations dangereuses, M. Vallet poursuit : Attendons sans impatience ni crainte la vérité complète, sur le plan d'une information qui ne comporte ni improvisation, ni légèreté, ni commentaires aventureux. L'honneur national dont le Maréchal nous dit qu'il est assuré demeure un critère essentiel et suffisant pour tout ce qui s'élabore présentement entre la France et l'Allemagne. Cet honneur a été notre seule richesse après l'écroulement de notre puissance militaire. Il a été sauvé par celui qui représente aujourd'hui la France et en garde l'instinct profond et délicat. Un passé glorieux de victoire, le salut du 16 juin, onze mois d'efforts heureux sur la voie rude du redressement sont la caution de la parole du Maréchal. Restons à ses côtés, comme il le demande, c'est notre seul moyen d'avoir raison et notre seul droit d'espérer.

**

La grande presse de province accueille avec confiance les espoirs dans l'avenir de la France que lui a fait entrevoir le message du Maréchal Pétain. Méditons chaque parole du Maréchal, écrit l'*Eclair* de Nice. Toutes nous apportent une lueur d'espérance. « Ce nouvel entretien, dit le Maréchal, nous permet d'éclairer l'avenir ». Suivons sans discuter le Chef pour qui l'honneur national est un dépôt sacré parce que toute sa vie est consacrée à l'honneur et à l'intérêt national.

**

Soyons persuadés que le Chef de l'Etat, passionnément dévoué à sa patrie et en ce moment, l'image même de celle-ci, en sait plus que nous tous sur ce qu'il faut faire et ne pas faire dans l'intérêt national et qu'il ne délègue ses pouvoirs qu'à bon escient, écrit le *Petit Marseillais*.

**

Et la *Dépêche* de Toulouse sur le même sujet : Aujourd'hui comme hier il s'agit de la France, de son Empire, de son honneur, de son intérêt national, de sa mission européenne. Le Maréchal définit avec fermeté l'esprit dans lequel la France s'engage dans cette politique. Il faut que l'esprit public à l'appel du Maréchal se discipline et que l'opinion cesse d'accueillir et d'amplifier les bruits qui, dans l'état des négociations, sont certainement prématurés. Il y a dans l'allocation du Maréchal deux mots particulièrement lumineux, ce sont ceux « d'honneur » et « d'intérêt national ». Ils doivent suffire à nos impatiences.

Dans la presse suisse

Le correspondant à Vichy de *La Suisse* écrit : Après vingt-quatre heures, on voit mieux se dessiner l'ordre des négociations franco-allemandes. Il sied de noter que l'atmosphère est favorable tant du côté français que du côté allemand. Depuis le 13 décembre, le temps a fait son œuvre. Tout en élargissant ses succès, le Reich a pu constater l'évidente loyauté de la France et sa dignité. Il en est venu à penser que « surmonter » sa victoire, c'était comprendre l'adversaire vaincu et que s'il voulait créer une nouvelle Europe, il fallait créer un sentiment de confiance chez une Nation comme la France, périodiquement exposée à des guerres avec l'Allemagne. Cela a été fait.

« Dans les milieux allemands, les efforts de redresse-

ment de la France et la qualité de l'adversaire ne sont plus apparus comme superflus pour réaliser une nouvelle Europe. Le Führer a maintenu sa position, adoptée à Montoire. Il convie la France à collaborer à l'ordre nouveau. »

Le *Berner Tagblatt* écrit : « Les promesses du Maréchal que si les Français veulent le suivre, la France conservera son rang comme puissance coloniale et européenne, c'est précisément ce à quoi tendent les efforts et les souhaits de tous les Français : conserver son indépendance, remettre à leurs enfants un territoire aussi intact que possible. »

« Anglophiles ? germanophiles ? Ni l'un, ni l'autre, uniquement français. »

Le journal examine ensuite les raisons qui ont amené ce changement de direction à Vichy et l'on estime que la situation alimentaire compte parmi les raisons essentielles. Ceci d'autant plus que l'attitude des Etats-Unis a été profondément.

Déclaration du Président Roosevelt

« Les Etats-Unis ont peine à croire que le Gouvernement français ait pu se prêter au projet d'une alliance volontaire avec l'Allemagne, qui selon toutes les apparences, livre la France et son Empire », a déclaré le Président Roosevelt jeudi soir, presque au moment où les bateaux français ancrés dans les ports américains étaient occupés par des gardes armés.

Avant la déclaration du Président Roosevelt, une longue conférence avait eu lieu entre le Président et MM. Cordell Hull et Sumner Welles. Le Secrétaire et le Sous-Secrétaire d'Etat ont été convoqués par le Président après que le Maréchal Pétain eut prononcé son allocution radiodiffusée.

La déclaration de M. Roosevelt souligne que les relations entre les Etats-Unis et la France tenaient compte de l'accord d'armistice franco-allemand. D'autre part, les Etats-Unis ont reçu du Maréchal Pétain l'assurance qu'il n'avait pas l'intention de coopérer avec l'Allemagne au delà des obligations de la convention d'Armistice. « C'est le moins que l'on pouvait attendre de la France qui a demandé que son intégrité soit respectée », dit M. Roosevelt en conclusion.

Le communiqué de l'O.F.I.

Dans les cercles gouvernementaux, on se montre surpris des déclarations que M. Roosevelt aurait faites à Washington et selon lesquelles il interpréterait l'allocation du Maréchal comme la mise à la disposition de l'Allemagne des colonies françaises.

Cette interprétation paraît d'autant plus étonnante qu'elle s'accompagne des déclarations officielles envisageant l'occupation de la Guyane française et de la Martinique. Aussi bien l'occupation par une garde armée de 10 navires français, dont la *Normandie*, dans les ports américains constitue-t-elle un acte dont le caractère ne peut s'expliquer par de seules raisons idéologiques dont on cherche là-bas à le couvrir.

En mai 1940, lorsque la France fut abandonnée par l'Angleterre, l'Amérique ne crut pas devoir répondre à son appel. Aujourd'hui, la France soucieuse de garder sa situation de grande puissance et l'intégrité de son territoire et son Empire, a bien le droit d'envisager avec son vainqueur les conditions de la réorganisation en commun de l'Europe continentale ; cela ne signifie nullement l'intention d'attaquer l'Angleterre, encore moins les Etats-Unis. Les menaces de M. Eden à l'encontre de la Syrie, et les bombardements des aérodromes syriens viennent s'ajouter à ce que la France refuse encore de considérer comme une volonté d'agression anglo-saxonne.

D'ailleurs, les déclarations de M. Henri Haye, Ambassadeur de France à Washington, faites à la presse américaine, expriment à ce sujet le point de vue de peuple français « ennemi de toutes les dissidences et confiant dans la sagesse et le haut patriotisme du Maréchal ».

Démenti

L'O. F. I. communique : « A New-York, on parle de l'occupation de Dakar par les Allemands comme d'une chose envisagée au cours des entretiens de l'Amiral Darlan avec le Chancelier Hitler. Le Gouvernement français oppose le démenti le plus catégorique à cette insinuation. Dakar est à la France. La France l'a gardé. Elle le défendra contre toute agression.

Bombardement anglais de la Syrie

Le commandement de la R. A. F. annonce officiellement qu'une escadrille de la R. A. F. a attaqué hier des appareils allemands sur trois aérodromes syriens : Palmyre, Damas, Rayak.

A Palmyre, trois Junkers et deux autres appareils allemands et un avion italien Caproni ont été mitraillés. Trois de ces avions ont été sérieusement endommagés, un autre incendié.

Des avions allemands ont passé récemment en transit au-dessus de la Syrie. Seize d'entre eux ont fait, au cours des derniers jours, des atterrissages forcés sur des aérodromes syriens. Conformément aux clauses de l'armistice, les autorités françaises ont pris des dispositions pour que ces appareils repartent le plus rapidement possible. Sans aucun préavis, les avions britanniques se sont livrés les 14 et 15 mai au bombardement de Palmyre, et le 15, à celui de la base aérienne de Rayak. Au cours de la dernière attaque, un officier français a été tué et plusieurs personnes blessées.

Le 16, le faubourg de Chrafe, à Beyrouth, et les aérodromes de Mezze et Rayak ont été mitraillés par des avions britanniques. Ni pertes, ni dégâts.

Des tracts incitant à la dissidence sont quotidiennement lancés par des avions britanniques sur les villes de Syrie et du Liban. Ces agissements constituent de la part de la Grande-Bretagne autant d'actes flagrants d'hostilité contre la France.

Le Haut Commissaire en Syrie a adressé une protestation au Consul de Grande-Bretagne.

Le message du Maréchal pour la fête de Jeanne d'Arc

Voici le texte du message que le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat français, a adressé à la France à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc :

Français !

Portons aujourd'hui nos yeux sur la Sainte de la Patrie, dont la fête est celle de la Nation tout entière.

Paysanne de nos marches de l'Est, fidèle à son sol, fidèle à son Prince, fidèle à son Dieu, Jeanne a, de son étendard, tracé le plus lumineux sillon de notre Histoire. Evoquons ensemble les voix de Domrémy, la délivrance d'Orléans, le chevauchée de Champagne, le sacre de Reims, la blessure de Paris, les prisons de Beaulieu, de Beaurevoir et de Boucreuil, le procès de Rouen, le supplice du Vieux-Marché, Martyre de l'Unité Nationale, Jeanne d'Arc, patronne de nos villages et nos villes, est le symbole de la France. Aimons-la, vénérons-la, présentons-lui les armes de notre fidélité et de notre espoir.

La réponse du Maréchal Pétain au message de la Jeunesse Tonkinoise

En réponse au message qu'il avait reçu de l'Amiral Decoux, au nom de la jeunesse du Tonkin, le Secrétaire d'Etat aux Colonies a adressé au Gouverneur Général le télégramme suivant :

Le Maréchal, Chef de l'Etat, très touché du message que lui ont adressé les jeunes gens et les jeunes filles du Tonkin au cours du Rassemblement du 10 mai, les féli-

cite des résolutions affirmées par eux en ce jour qui symbolise l'esprit de sacrifice, le sens de l'Unité française, et la foi dans les destinées nationales. Il fait toute confiance à la jeunesse tonkinoise et lui envoie ses vœux affectueux.

L'organisation des régions

La Commission du Conseil national chargée de l'étude des régions a terminé les délimitations des futures provinces françaises.

Au cours de ses travaux, la Commission a examiné sommairement les principes d'organisation interne des différentes régions. Dans ses dernières séances, elle a rédigé un rapport au Chef de l'Etat.

Les intendants des affaires économiques

Le Journal Officiel publie un décret fixant à 6 le nombre des Intendants des Affaires économiques. Ceux-ci seront recrutés exclusivement sur titre et pourront être choisis soit parmi les fonctionnaires de l'Etat, soit parmi les personnes étrangères à l'Administration. Ces intendants sont chargés d'assister les préfets régionaux en ce qui concerne toutes les questions économiques.

... DANS LE MONDE

L'équipée de Rudolf Hess

Le 13 mai, Rudolf Hess, chef du parti national-socialiste, troisième personnage du Reich, descendait volontairement en parachute au-dessus de l'Ecosse.

Les raisons de ce geste ne sont pas encore exactement connues. Il semble toutefois que l'homme d'Etat allemand ait conçu le projet de décider l'Angleterre à signer une paix de compromis afin d'éviter la continuation d'une guerre si meurtrière.

M. Churchill fera prochainement à ce sujet une déclaration aux Communes.

Le Président Roosevelt remet « sine die » un important discours

Le discours que devait prononcer le Président Roosevelt le 14 mai et qu'attendait l'opinion mondiale a été remis sine die.

Selon une information d'origine américaine, le Président aurait pris cette décision après avoir appris l'atterrissage de Rudolf Hess en Grande-Bretagne. Mais il semble plus probable qu'il ait reculé devant la violence de l'opposition au projet de voyage.

Par contre, le Colonel Knox, ministre de la Marine américaine, a fait l'importante déclaration suivante :

La totalité des Etats-Unis n'attend plus que le signal « En Avant ».

Nous avons à choisir entre faire face à l'agresseur avec force, devenir isolés du reste du monde et enfin nous rendre. Nous choisissons le premier : nous opposer à l'agresseur avec une force suffisante pour le battre.

Les bombardements aériens

Londres et Hambourg, simultanément, ont subi les plus violents bombardements aériens auxquels ont jamais procédé la Luftwaffe et la R. A. F. D'ailleurs les bombardements de ces derniers jours ont une puissance destructive accrue.

Londres, Hambourg et Mannheim ont subi des dommages sans précédent.

La situation en Irak

Bien que la situation soit toujours favorable aux Anglais, il devient évident que l'Irak est devenu pour eux un guépier. La situation actuelle gêne considérablement le rassemblement des forces impériales. D'après des indices

certain, dont l'arrivée en Irak de bombardiers nazis, on envisage des hostilités de longue durée.

Sur les autres fronts, rien de sensationnel à signaler. Aux confins égypto-libyens les Anglais ont repris Solum. En Abyssinie les troupes italiennes battent en retraite mais résistent toujours.

POUR PARAÎTRE TRÈS PROCHAINEMENT
DANS LA COLLECTION DES
CAHIERS D'« INDOCHINE »
N° 3

TRAVAIL - FAMILLE - PATRIE
par Paul MUNIER

Prix : 0 \$ 15
En vente dans toutes les librairies

LA VIE INDOCHINOISE

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Luang-Prabang

La fête nationale de Jeanne d'Arc s'est déroulée cette année à Luang-Prabang avec un faste et une solennité particuliers.

Dans la matinée, une messe solennelle fut célébrée à l'église catholique, décorée et pavoisée aux couleurs nationales, à laquelle assistèrent les autorités civiles et militaires en grand uniforme, tous les anciens combattants, les colons et une population nombreuse. Dans une allocution, le R. P. Calvez fit ressortir la similitude de la situation de la France actuelle et celle de l'époque de Jeanne d'Arc. Il proclama la foi que tous les Français doivent avoir dans le redressement de la France éternelle protégée par l'Eglise et la confiance totale qui doit être témoignée au glorieux Maréchal, son Chef, qui, comme Jeanne d'Arc autrefois, assume aujourd'hui la grande et lourde tâche de ce redressement.

Après la messe, une cérémonie religieuse eut lieu à Wat-Mai, à laquelle étaient présentes les mêmes personnalités, tous les princes, dignitaires, fonctionnaires laotiens. Des prières furent récitées pour la France et le Maréchal Pétain par le Vénérable Phra Sangkharat, Chef religieux du Royaume, venu spécialement à cette occasion, entouré d'un grand nombre de bonzes.

Les honneurs militaires furent rendus, aussi bien à l'église qu'à la pagode.

Après la cérémonie religieuse, une fête de la jeunesse à laquelle participèrent les élèves des écoles, se déroula sur la place, devant la statue d'Auguste Pavie, au milieu d'un grand concours de population. Des jeux nombreux et divers, dotés de prix, eurent un succès considérable.

L'après-midi, une grande fête sportive se déroula place That-Luong, en présence des autorités civiles et militaires françaises et de toutes les autorités laotiennes, à laquelle participèrent les élèves des écoles, toute la jeunesse et des équipes sportives de l'armée et de la Garde Indigène. Pendant la soirée, toutes les pagodes de la ville furent illuminées, créant dans la ville décorée et pavoisée un décor incomparable.

Le retour de M. Gautier

M. le Résident Supérieur Gautier, Directeur du Cabinet du Gouverneur Général, Chef de la Délégation indochi-

noise à la Conférence de paix entre la France et la Thaïlande à Tokyo, rentrant du Japon, est arrivé à Hanoi par avion le 14 mai.

Le retour de M. Cousin

M. Cousin, Directeur des Finances et Chef de la Délégation indochinoise à la Conférence économique de Tokyo, rentrant du Japon, est arrivé à Hanoi par avion le 12 mai.

Le Capitaine de Frégate Ducoroy

L'Amiral Decoux a confié au Capitaine de Frégate Ducoroy, la coordination des activités de la Légion des combattants, des fédérations sportives et des œuvres d'entraide.

Le Capitaine de Frégate Ducoroy, arrivé à Hanoi le 10 mai, a été reçu en audience le jour même par le Gouverneur Général.

Le nouvel avion d'Air France

L'appareil *Nakajima*, que le Général Sumita a solennellement remis le 15 mai à la Compagnie Air-France, au nom du Gouvernement japonais, en remplacement du Dewoitine abattu le 7 juillet 1940 à Wai-Tchao, est un monoplane bimoteur à train escamotable.

Construit pour 8 passagers et 2 membres d'équipage, l'avion a une envergure de 20 mètres, une longueur de 15 mètres, et une hauteur de 4 mètres. Il est équipé de deux moteurs à 9 cylindres en étoile à refroidissement par air, du type Kotobuki 2-bis. Sa vitesse de croisière est de 240 km/h à 2.000 mètres.

La conférence du professeur Ohta

Le professeur Ohta, de la Faculté de Médecine de Tokyo, a donné le 12 mai sa première conférence à l'Université.

M. Pierre Delsalle représentait l'Amiral Decoux. Se trouvaient également dans le grand amphithéâtre : le Général Commandant Supérieur Mordant ; le Médecin-général Bottot-Roussel ; le Directeur de l'Instruction Publique, M. Charton ; Mgr Chaize, évêque de Hanoi ; les Directeurs et professeurs de nos écoles d'Enseignement supérieur.

Le professeur Galliard, Directeur de l'Ecole de Médecine, présenta M. Ohta, évoquant le temps où, à l'Université de Paris, ils avaient tous deux travaillé dans le même laboratoire.

Esprit curieux et universel, le professeur Ohta est non seulement un grand médecin, mais un savant sinologue, un poète réputé, un romancier et un auteur dramatique à succès et encore un historien passionné. Au cours de ses voyages en Europe, il a fouillé les bibliothèques, à l'affût de tout ce qui pouvait compléter l'histoire de son pays, et c'est pourquoi il a choisi comme sujet de conférence : *L'introduction de la Chirurgie européenne au Japon par un missionnaire du XVI^e siècle*.

Dans un aperçu large et précis, le Docteur Ohta retraça l'influence des Pères jésuites au Japon au XVI^e siècle en insistant tout particulièrement sur l'œuvre de Luis Almeida qui y apporta la chirurgie européenne. Il relata les succès que ce Père obtint en tant que praticien et professeur et montre comment la première école de chirurgie fut ainsi créée sous les auspices et grâce à l'activité de ce Père Jésuite.

Le professeur Ohta termina sa conférence par cette considération que de tous temps les échanges intellectuels ont été pour les peuples d'un incontestable profit. *Je souhaite, ajouta-t-il, avec ma modeste intervention, de contribuer à resserrer les liens d'amitié qui unissent depuis si longtemps nos hommes de science, et faciliter l'établissement d'une collaboration franche et cordiale entre la France, l'Indochine et le Japon.*

Envois postaux pour le Nord-Laos

L'Administration des P. T. T. fait connaître que l'acheminement du courrier à destination de Luang-Prabang étant rendu actuellement très difficile, il a été décidé de restreindre provisoirement les envois postaux à destination des bureaux de Luangprabang-Houeisai-Muongsing et Muongluong-Namtha.

En conséquence, pour ces destinations, et pendant quelque temps, ne seront plus acceptés que les lettres missives, les cartes postales et les journaux.

Le public sera avisé en temps utile de la reprise du trafic normal.

Le courrier avion pour France

L'Administration des P. T. T. fait connaître que le courrier-avion à destination de la Métropole, de l'Amérique, de l'Europe et de l'Afrique préfixé « via Pan American Airways » qui, jusqu'ici, était acheminé sur Macao ou Manille par voie maritime, empruntera désormais un nouvel itinéraire comportant l'utilisation du parcours aérien Saigon-Singapore-San Francisco.

En raison de cette modification, la surtaxe aérienne pour la France est portée de 1 \$ 80 à 1 \$ 90 par échelon de 5 grammes, pour tous objets.

Pour les autres pays, prière se renseigner aux guichets des bureaux de poste.

Les nouvelles surtaxes seront appliquées à partir du 16 mai courant.

La carte de combattant

Les demandes nouvelles de cartes du combattant au titre d'opérations de guerre antérieures à la guerre 1939-1940 devront être adressées aux organes mobilisateurs (Bureaux de Recrutement européens et Sections de Recrutement indigènes) au plus tard le 7 juillet 1941.

Après cette date, aucune demande ne sera recevable.

Les cartes postales pour la France occupée

Une information de source française, datée de Vichy, a annoncé qu'un nouveau régime de correspondance serait instauré en France, le 1^{er} mai, entre la zone libre et la zone occupée.

L'Administration indochinoise des P. T. T. fait connaître à ce sujet :

1^o Qu'en ce qui concerne l'Indochine, rien n'est changé, jusqu'à nouvel ordre, au régime des cartes interzones actuellement en vigueur ;

2^o Qu'elle s'est mise immédiatement en rapport avec la Métropole pour savoir dans quelle mesure les Colonies pourraient bénéficier de la mesure nouvelle ;

3^o Que le public sera avisé sans retard, par la voie de la presse, de tous les aménagements qui pourront être apportés à la réglementation présente.

Un dictionnaire tay

Le quarantième *Bulletin* (fascicule I) de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, épais de 237 pages, est consacré à la publication d'un dictionnaire tay blanc-français dressé par le Capitaine d'Infanterie coloniale Georges Minot.

Langue monosyllabique et polytonique, le tay blanc est apparenté aux langages parlés par tous les peuples du groupe ethnique tay. L'Européen qui est bien en possession du dialecte tay blanc se familiarisera très vite avec celui des Tay noirs, des Thos, des Laotiens, etc... Cet ouvrage a donc, à côté d'un intérêt scientifique certain, un grand intérêt pratique. Mieux que les groupes de lettres conventionnels utilisés en phonétique par les linguistes, la transcription latine des sons tay sur laquelle s'est portée la préférence de l'auteur, met son ouvrage à la portée de tout lecteur non philologue. D'abondantes explications, les renseignements donnés sur les mœurs,

les coutumes et même les légendes tay font de cette étude un travail vivant et clair qui est appelé sans nul doute à rendre de grands services.

L. F.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

COCHINCHINE

— JEANNE-MARIE-THÉRÈSE, fille de M^{me} et M^e Paris, avocat à la Cour d'Appel de Saigon, bâtonnier du Conseil de l'Ordre de Cochinchine-Cambodge.

— ODETTE-MONIQUE, fille de M^{me} et M. Filhol, planteur à Cu-chi.

— BERNARD-JEAN-LOUIS-FRANÇOIS, fils de M^{me} et M. Maire, lieutenant de réserve de l'Intendance.

— YVES-PAUL-EDOUARD, fils de M^{me} et M. Durant, commerçant.

— GHISLAINE, fille de M^{me} et M. Alinot, de la Société des Courses.

— YVONNE, fille de M^{me} et M. Gruchet, brigadier de la Police urbaine de la Région Saigon-Cholon.

— CHRISTIANE-BERNADETTE-ANGÈLE, fille de M^{me} et M. Charles Nguyễn-phu-Khai, fondé de pouvoirs des Etablissements Le-phat-An à Thuduc.

— CHARLES-PHILIPPE, fils de M^{me} et M. Dumesnil, capitaine de l'Artillerie coloniale.

— MARIE-FRANCE, fille de M^{me} et M. René Fauve, inspecteur de la Sûreté.

— FRANÇOISE, fille de M^{me} et M. Martin, lieutenant de vaisseau de réserve.

TONKIN

— PHILIPPE-HENRI-LÉONCE et HENRI-JOSEPH, fils jumeaux de M^{me} et M. Louis de la Fournière, capitaine (9 mai 1941).

— JEAN-PHILIPPE-HENRI, fils de M^{me} et M. Jean Ruiz, professeur au Lycée Albert Sarraut (9 mai 1941).

— BERNARD, fils de M^{me} et M. Pierre Blanzat, adjudant d'aviation à Bach-Mai (11 mai 1941).

— NICOLE-MARIE-JANINE, fille de M^{me} et M. Fernand Bodis, lieutenant (12 mai 1941).

— FRANÇOISE-MADELEINE, fille de M^{me} et M. Roch Philippi, lieutenant du 3^e R. T. T. à Langson (14 mai 1941).

Prochains mariages.

ANNAM

— M. CHARLES-PAUL SCOTT, Chemins de fer de l'Indochine, avec M^{lle} TON-NU HOANG-ANH, de la Famille royale de l'Annam.

CAMBODGE

— M. GEORGES DECOUVELAÈRES, de l'Etat-Major de Phnom-penh, avec M^{lle} JOCELYNE FERRIER.

— JEAN FAVA, professeur au Lycée Sisowath, avec M^{lle} GERMAINE VET.

COCHINCHINE

— M. PHILIPPE-JEAN DENNIS, enseigne de vaisseau, avec M^{lle} LOUISE ROCCHESANI.

— M. ARMAND-ANDRÉ PUCCINELLI, planteur, avec M^{lle} MARGUERITE-MIREILLE LE-DU.

LAOS

— M. JEAN OUKEO SOUVANNAVONG, à Vientiane, avec M^{lle} FRANÇOISE GARNIER.

TONKIN

— M. PAUL GENET, Artillerie coloniale, avec M^{lle} VU-TY, commerçante à Haiphong.

— M. NGUYEN-HUU-DO, avec M^{lle} LE-CHI, fille de M^{me} et M^e Tran-van-Chuong, avocat à la Cour d'Appel (29 mai 1941).

Décès.**ANNAM**

— M^{lle} GISÈLE MOREL, fille de M^{me} et M. Georges Morel, de la Société des Plantations d'Hévéas (9 mai 1941).

CAMBODGE

— M^{me} CHOU, grand-mère de M^{me} et M. Ang-kim-Khoan, Membre de la Commission mixte du G. C. des I. E. et F. de l'Indochine à Battambang (10 mai 1941).

COCHINCHINE

— M. MARC REMOVILLE, ingénieur-chimiste des Mines en retraite.

— M. CARBONNEZ, quartier de la Marine à Saigon.

— M. JEAN BENNEJEAN, capitaine en service au 1^{er} Bureau (10 mai 1941).

— M. NGUYEN-VAN-CUA, directeur du journal *Luc-Tinh-Tân-Van*, père du lieutenant-colonel Nguyễn-van-Xuan (10 mai 1941).

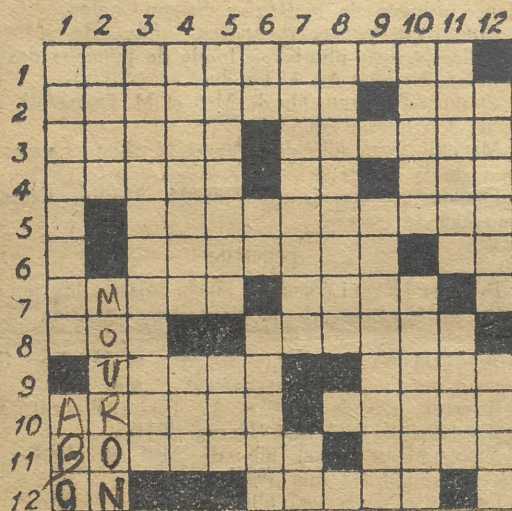
— M. EDOUARD CUDENET, administrateur des S. C. de l'Indochine en retraite (11 mai 1941).

— M. JEAN NGUYEN-VAN-RANG, interprète principal du Service Judiciaire en retraite (14 mai 1941).

TONKIN

— M. PHAM-MANH-XUNG, tu-tai, père de M. Pham-gia-Hanh, Bô-Chanh à Quang-yên (10 mai 1941).

— M. VICTOR ALLEMAND, commerçant, médaillé militaire (13 mai 1941).

MOTS CROISÉS N° 29**29. — Horizontalement.**

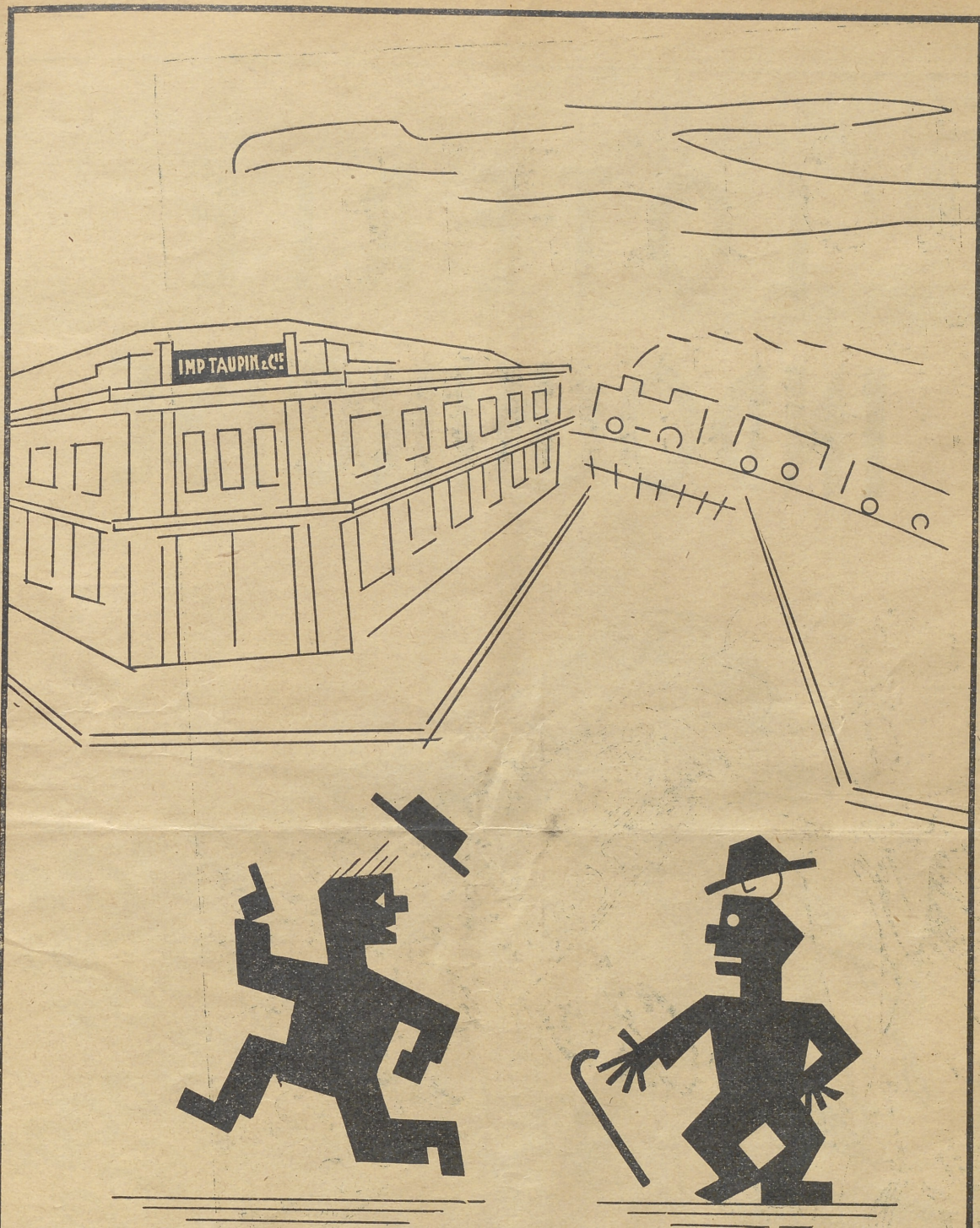
- Grâces délicates.
- Famille de plantes dont le type est le gouet — Rivière de Bavière.
- Moutarde des champs — Expression algébrique.
- Ville de Norvège — Préfixe — En deçà.
- Testaments.
- Dissertation scientifique ou littéraire — Lac.
- Patrie d'Héliogabale — Archevêque de Cantorbéry (1190-1240).
- Service — Qualité de l'âme.
- Fructification d'une sorte de champignons — Groupe de maisons.
- Ajuster le poinçon sur l'enclume — Doctrine.
- Outils pour ébarber les sculptures — Mesures.
- Pronom — Rivière de France.

29. — Verticalement.

- Muscle de la joue — Port de Finlande.
- Pays dont on parle beaucoup — Le délice des petits oiseaux.
- Mesure des angles.
- Mesurés à l'aide d'un instrument — Fleuve d'Allemagne.
- Tumeur bénigne formée par le tissu des glandes — Article contracté.
- Note — D'une locution signifiant librement — Grosses moulures rondes à la base d'une colonne.
- Arracher un certain nombre de plants dans un semis — Adjectif.
- Genre de mollusques, communs sur les côtes de l'Atlantique.
- Préparation de viande desséchée.
- Fils de Caïn — Désolé.
- Habitant d'une des Sporades — Fils de Jupiter.
- Jumeau — Tégument des grains.

Solution des mots croisés n° 28

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	X	Y	L	O	M	E	T	R	I	E		I	N
2	Y	O	U	Y	O		A	L	G	I	D	E	
3	L	U	C	A	R	N	E	S		A	N	A	S
4	O	R	A	T	E	U	R	S		R	O		T
5	L	A	Y			S	A	O	P	A	U	L	O
6	A	K	E	N	E		I	R	E		I		R
7	T		S	I	M	U	L	T	A	N	E	E	
8	R	E		V	A		L	I	G	E		R	E
9	E	M	P	E	C	H	E	M	E	N	T	S	
10	S	I	A	L	I	S	M	E		I	O		M
11		N	U	E	E		E	N	D	E	M	I	E
12	E	C	L	U	S	E	N	T		S	E	L	S
13	L	E	A	R		U	T		X		S	E	S



— Où cours-tu ?...

— Oh ! Je vais visiter les nouveaux ateliers
de l'imprimerie G. Taupin et Cie ...
qui sont transférés 8, 10, 12, rue Durollier
près de la place Neyret (passage à niveau)
Téléphones : 141 et 218

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC